

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada



Funded by
the European Union

Financé par
l'Union européenne

DIALOGUE SUR
L'AGRICULTURE
UE-CANADA · ATELIER

PRODUCTION BIOLOGIQUE

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS

Le contenu de cette publication ne reflète pas l'opinion officielle de l'Union européenne ni celle du gouvernement du Canada. La responsabilité des renseignements et des opinions qui y sont exprimées incombe entièrement aux auteurs.

La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Experte principale

Bronwynne Wilton

Directrice et consultante principale

Wilton Consulting Group

bronwynne@wiltongroup.ca

Autrice principale

Andrea Gal

Consultante

Wilton Consulting Group

Soutien au projet

Krista Kapitan, Mya Kidson et Erin Norsworthy

Wilton Consulting Group

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les experts en recherche et en politique de la Direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne et Agriculture et Agroalimentaire Canada pour leur soutien tout au long de ce projet.



SOMMAIRE

Le présent rapport est un résumé du troisième d'une série de cinq ateliers conjoints entre l'Union européenne (UE) et le Canada « visant à promouvoir la durabilité, la gestion environnementale et les actions en faveur du climat dans l'agriculture, dans le cadre du dialogue sur l'agriculture » menée au titre de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne¹. Plus de 110 intervenants de la production biologique de l'UE et du Canada se sont réunis lors de cet atelier sur la production biologique. Les participants ont exploré les avantages et les moteurs environnementaux et socioéconomiques de la production biologique ainsi que l'innovation dans la chaîne de valeur.

Une conférence finale de synthèse résumera les rapports des cinq ateliers (c.-à-d. la santé des sols, la réduction des gaz à effet de serre dans la production animale, l'agriculture biologique, l'utilisation durable des engrais en agriculture et la production végétale durable).

Les intervenants ont souligné les éléments suivants concernant l'état actuel du secteur :

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

- Systèmes de production biologique :
 - Soutenir la biodiversité
 - Améliorer la santé et la structure des sols
 - Réduire le risque de pertes de nutriments et de pollution des eaux souterraines
 - Réduire les risques pour l'environnement et la santé humaine en n'utilisant pas de pesticides de synthèse
 - Contribuer à la séquestration du carbone
- Les producteurs utilisent de nombreuses pratiques de gestion bénéfiques (PGB) et appliquent les 4 B de la gestion du carbone (la bonne rotation, la bonne gestion des résidus, le bon retour du fumier et le bon taux d'intensité du travail du sol).
- Les producteurs équilibrent les considérations environnementales et de bien-être animal dans leurs décisions de gestion.

Ce rapport ne fournit pas une vue d'ensemble ni une analyse approfondie des systèmes de production biologique. Ce rapport ne fait que synthétiser ce qui a été entendu lors de l'atelier. Selon l'orientation des discussions, certaines sous-sections du rapport fournissent plus de détails sur les expériences de l'UE tandis que d'autres approfondissent le contexte canadien.

INNOVATION DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

- La demande de produits biologiques est en hausse.
- Le manque d'approvisionnement en produits biologiques dans certaines régions est un défi commun pour les transformateurs d'aliments biologiques.
- Il existe une certaine diversité dans les chaînes de valeur biologiques partout au Canada et entre les États membres de l'UE; certaines régions sont plus orientées vers l'exportation, tandis que d'autres ont des chaînes d'approvisionnement plus courtes et une commercialisation directe aux consommateurs.
- Le secteur est confronté à quelques contraintes et goulots d'étranglement régionaux ou nationaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement, tels que le développement et l'enregistrement limités des produits antiparasitaires autorisés, et la capacité de transformation limitée.
- Le secteur bénéficierait d'approches nouvelles et systémiques de la recherche et de l'innovation qui prennent en compte l'ensemble de la chaîne de valeur biologique. Ces approches sont importantes tant pour répondre aux besoins propres au secteur que pour quantifier ses avantages.
- Les transformateurs et les détaillants ont un rôle clé à jouer dans l'augmentation de la disponibilité

1 Canada-Union européenne, juin 2021, Sommet Canada-Union européenne – Déclaration conjointe, repéré à <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/notes-dinformation/2021/06/15/sommet-canada-union-europeenne-declaration-conjointe>



des produits biologiques en garantissant l'espace en rayon, en établissant des politiques de prix efficaces, en créant des chaînes d'approvisionnement solides et stables, et en aidant les producteurs à effectuer la transition vers les systèmes de production biologique.

- Des recherches sont en cours dans l'UE et au Canada pour soutenir et faire progresser le secteur de la production biologique. Les scientifiques étudient des sujets tels que la sélection des cultures, la gestion des maladies et des ravageurs, l'élevage des animaux, ainsi que les questions et les occasions socioéconomiques.
- Le secteur bénéficierait d'un plus grand nombre de scientifiques, de technologues et de spécialistes du développement de produits axés sur la production et la transformation biologiques.
- Les prix plus élevés des produits biologiques peuvent les rendre inaccessibles pour certains consommateurs.

AVANTAGES ET FACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

- Les systèmes de production biologique peuvent se traduire par des salaires plus élevés pour les agriculteurs, par davantage de création d'emplois dans les exploitations et dans les zones rurales et par un potentiel de développement rural positif.
- La production biologique implique une réduction de l'utilisation des pesticides et des risques liés aux pesticides, ainsi que des risques de pollution de l'eau.
- Les projets locaux mettent en contribution les consommateurs à des projets qui ont une incidence positive sur leurs communautés, tels que la création de liens entre les consommateurs et les producteurs locaux, et les marchés publics d'aliments locaux et biologiques.

THÈMES PRIMORDIAUX DANS LES SALLES DE DISCUSSION

Bien que les trois salles de discussion se soient concentrées sur des sujets distincts, plusieurs thèmes primordiaux ont émergé avec des commentaires communs à travers les discussions. Ces thèmes sont énumérés ci-dessous.

- L'agriculture biologique est un système de production reconnu au niveau international, guidé par des principes et des normes réglementées (dans l'UE et au Canada).
- Bien qu'il existe des statistiques sur les superficies cultivées et le nombre de têtes de bétail, l'industrie bénéficierait de mesures détaillées sur les pratiques et les intrants utilisés. Des projets sont en cours pour aider à combler les lacunes dans les données et les mesures de l'industrie.
- Les prix des terres agricoles et la concurrence pour les terres agricoles peuvent poser des problèmes aux nouveaux venus dans l'industrie agricole, y compris dans le secteur de la production biologique.
- La certification biologique soutient la confiance du public, mais la publicité mensongère (c.-à-d. les produits prétendant être biologiques qui ne sont pas certifiés) constitue un risque pour le secteur.
- La demande des consommateurs est la principale incitation à la conversion des terres agricoles des systèmes de production classique aux systèmes de production biologique.
- Le sujet des étiquettes biologiques a été abordé dans les trois salles de discussion, avec des différences dans la manière dont les consommateurs européens et canadiens reconnaissent et comprennent ces étiquettes. Au Canada, par exemple, les consommateurs peuvent aimer mieux des appellations telles que « sans OGM », « santé du sol » et « régénérateur ». Tous les participants à l'atelier s'accordent à dire qu'un étiquetage clair et transparent est essentiel pour la confiance des consommateurs et la croissance du secteur.
- Les consommateurs veulent mieux comprendre la durabilité des produits; les intervenants du secteur de la production biologique créent des outils pour les aider sur ce plan.



Les participants ont déterminé des possibilités tangibles de tirer parti des atouts du secteur de la production biologique. Un soutien accru, des recherches approfondies, une meilleure disponibilité des données, une augmentation des échanges de connaissances et de l'éducation, une collaboration et un réseautage ciblés, ainsi que des politiques affinées peuvent faire croître l'industrie. Les intervenants de la chaîne de valeur (des producteurs aux consommateurs), les chercheurs et les autorités publiques doivent tous contribuer à l'objectif commun d'améliorer l'accès aux produits biologiques et de renforcer la durabilité économique, sociale et environnementale du secteur.

Alors que l'UE et le Canada poursuivent leurs travaux, ils peuvent prendre en considération les 12 recommandations suivantes.

RECOMMANDATIONS POUR LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

RECOMMANDATION 1 : Renforcer le réseautage scientifique entre l'UE et le Canada afin de combler les lacunes régionales, nationales et mondiales dans les connaissances liées aux systèmes de production biologique.

RECOMMANDATION 2 : Se concentrer en priorité sur la résolution des goulots d'étranglement définis dans la chaîne de valeur biologique, tout en adoptant une approche systémique et multidisciplinaire.

RECOMMANDATION 3 : Diffuser rapidement et largement les résultats de la recherche.

RECOMMANDATION 4 : Élaborer une base de mesures pour le secteur de la production biologique. Utiliser cette base de référence pour mettre en évidence la durabilité du secteur et déterminer les possibilités de progrès.

RECOMMANDATIONS POUR LA CHAÎNE DE VALEUR

RECOMMANDATION 5 : Collaborer avec les autres intervenants de la chaîne de valeur et les soutenir pendant leur transition vers la production ou la transformation biologique.

RECOMMANDATION 6 : Améliorer la disponibilité et l'abordabilité des produits biologiques grâce à des chaînes d'approvisionnement matures et efficaces.

RECOMMANDATION 7 : Assurer une répartition équitable de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

RECOMMANDATIONS POUR LES DÉCIDEURS POLITIQUES ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES

RECOMMANDATION 8 : S'assurer que les possibilités de financement, les programmes et les politiques soutiennent la grande diversité des intervenants de la chaîne d'approvisionnement biologique (p. ex., les exploitants de toutes tailles, les exploitants en transition vers la production biologique et les exploitants qui ont déjà fait la transition vers la production biologique).

RECOMMANDATION 9 : Soutenir le contrôle des normes biologiques pour garantir la confiance des consommateurs.

RECOMMANDATION 10 : Continuer à faire progresser le secteur de la production biologique par l'intermédiaire d'initiatives telles que l'éducation scolaire sur l'alimentation durable, les marchés publics écologiques et les services-conseil pour la conversion aux systèmes de production biologique et le maintien de ces systèmes.

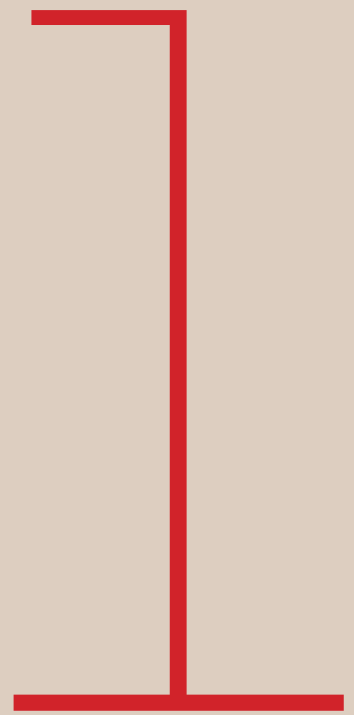
RECOMMANDATIONS POUR TOUS LES INTERVENANTS DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

RECOMMANDATION 11 : Donner la priorité à l'apprentissage partagé et au transfert de connaissances tout au long de la chaîne de valeur biologique.

RECOMMANDATION 12 : Collaborer pour maintenir et améliorer la confiance des consommateurs dans les produits biologiques, ce qui contribuera en fin de compte à accroître la demande des consommateurs.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-----------|--|
| 2 | REMERCIEMENTS |
| 3 | SOMMAIRE |
| 7 | 1 · INTRODUCTION |
| 8 | 1.1 · CONTEXTE DES ATELIERS ET DES RAPPORTS |
| 9 | 1.2 · LA PRODUCTION BIOLOGIQUE : LE CONTEXTE |
| 10 | 2 · CONTEXTE STRATÉGIQUE |
| 11 | 2.1 · POLITIQUES DE L'UE |
| 13 | 2.2 · POLITIQUES CANADIENNES |
| 15 | 2.3 · INITIATIVES ET EFFORTS COMMUNS DE L'UE ET DU CANADA |
| 16 | 3 · L'ÉTAT ACTUEL DU SECTEUR DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE AU CANADA ET DANS L'UE |
| 17 | 3.1 · AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE |
| 18 | 3.2 · INNOVATION DANS LA CHAÎNE DE VALEUR |
| 20 | 3.3 · AVANTAGES ET FACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE |
| 21 | 3.4 · THÈMES GÉNÉRAUX |
| 24 | 4 · POSSIBILITÉS POUR LE SECTEUR DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE AU CANADA ET DANS L'UE |
| 25 | 4.1 · AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE |
| 25 | 4.2 · INNOVATION DANS LA CHAÎNE DE VALEUR |
| 26 | 4.3 · AVANTAGES ET FACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE |
| 26 | 4.4 · POSSIBILITÉS GLOBALES |
| 32 | 5 · CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS |
| 35 | 6 · ANNEXES |
| 36 | 6.1 · PROGRAMME DE L'ATELIER |
| 38 | 6.2 · BIOGRAPHIES DES PANÉLISTES, DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS |
| 39 | 6.3 · CONFÉRENCIERS ET PRENEURS DE NOTES DES SÉANCES PARALLÈLES |
| 41 | ORGANISMES DU SECTEUR DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE : QUI FAIT QUOI AU CANADA (2021) |



INTRODUCTION



1 · INTRODUCTION

1.1 · CONTEXTE DES ATELIERS ET DES RAPPORTS

En juin 2021, au Sommet Canada-Union européenne des dirigeants, ces derniers se sont engagés en ces termes au titre de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne à « lancer une série d'événements conjoints visant à promouvoir la durabilité, la gestion environnementale et les actions en faveur du climat dans l'agriculture, dans le cadre du dialogue sur l'agriculture »².

Une série de cinq ateliers explore le contexte politique et présente les bonnes pratiques, ainsi que la recherche et l'innovation qui ont lieu au Canada et dans l'UE. Cet atelier, intitulé « Production biologique », était le troisième de la série. L'atelier s'est déroulé en ligne le 8 juin 2022. Au total, 111 intervenants de la production biologique de l'UE et du Canada, dont des chercheurs, des universitaires, des fonctionnaires, des représentants d'organismes à but non lucratif, des agriculteurs et des intervenants du secteur, ont participé à l'atelier.

Les objectifs de l'atelier sur la production biologique étaient les suivants :

- Renforcer la collaboration sur la production biologique entre les intervenants de l'UE et du Canada qui représentent le gouvernement, la société civile et le milieu universitaire;
- Faciliter l'apprentissage commun en mettant l'accent sur les considérations environnementales, socioéconomiques et liées à la chaîne de valeur.

Pour atteindre ces objectifs, l'atelier sur la production biologique a commencé par une discussion de groupe avec des experts européens et canadiens sur le contexte politique pertinent. Ensuite, les participants à l'atelier se sont divisés en petits groupes, où des experts en la matière ont discuté des avantages environnementaux de la production biologique, de l'innovation dans la chaîne de valeur, ainsi que des avantages socioéconomiques et des moteurs de la production biologique. Les participants ont souligné l'état actuel du secteur de la production biologique au Canada et dans l'UE, et ont discuté des possibilités de faire progresser le secteur. Enfin, les participants à l'atelier se sont retrouvés en séance plénière pour une récapitulation des principales conclusions des séances en petits groupes. Des experts en politique et en la matière ont abordé les forces et les possibilités du secteur. (Veuillez consulter l'annexe 6.1 pour l'ordre du jour complet de l'atelier.)

Le présent rapport est un résumé de ce qui a été entendu pendant l'atelier. Le rapport commence par un aperçu général du secteur de la production biologique ainsi que du contexte politique pertinent dans l'UE et au Canada. (Veuillez consulter les sites Web des gouvernements respectifs pour obtenir des informations plus détaillées sur leurs politiques et programmes³.) Ensuite, le rapport résume les discussions en petits groupes portant sur les avantages environnementaux de la production biologique, l'innovation dans la chaîne de valeur et les avantages et facteurs socioéconomiques de l'agriculture biologique. Selon l'orientation des discussions, certaines sous-sections du rapport fournissent plus de détails

Dialogue sur l'agriculture entre le Canada et l'UE lié à l'AECG – Ateliers sur la durabilité

1. **La santé des sols (voir le Rapport sur les résultats)**
2. **Réduction des gaz à effet de serre (GES) dans la production animale (voir le Rapport sur les résultats de la réduction des GES dans le secteur de l'élevage.)**
3. **L'agriculture biologique**
4. **L'utilisation durable des engrais en agriculture**
5. **L'utilisation durable des pesticides en agriculture**

La conférence finale de synthèse résumera les rapports des ateliers précédents.

2 Canada-Union européenne, juin 2021, Sommet Canada-Union européenne – Déclaration conjointe, repéré à <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/notes-dinformation/2021/06/15/sommet-canada-union-europeenne-declaration-conjointe>

3 Commission européenne, s.d., Agriculture biologique, repéré à https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming_fr; gouvernement du Canada, s.d., Agriculture et Agroalimentaire Canada, repéré à <https://agriculture.canada.ca/fr>; Agence canadienne d'inspection des aliments, décembre 2021, Produits biologiques, repéré à <https://inspection.canada.ca/produits-biologiques/fra/1526652186199/1526652186496>



sur les expériences de l'UE tandis que d'autres approfondissent le contexte canadien. À l'issue des discussions de l'atelier, une série de recommandations sont présentées pour améliorer la connaissance et l'adoption de pratiques susceptibles d'optimiser le secteur de la production biologique.

1.2 · LA PRODUCTION BIOLOGIQUE : LE CONTEXTE

Les systèmes de production agricole biologique sont fondés sur la gestion des écosystèmes et visent à éviter l'utilisation d'intrants synthétiques, tels que les engrais et les pesticides de synthèse, les médicaments vétérinaires et les semences et races génétiquement modifiées. Les pratiques de production sont propres aux sites afin de répondre aux conditions locales et continuent d'évoluer au fur et à mesure que de nouveaux résultats de recherche sont disponibles.

L'agriculture biologique contribue à soutenir les trois piliers, économique, environnemental et social, de la durabilité pour répondre aux besoins locaux. Un principe de base est de limiter le plus possible les répercussions environnementales du secteur « tout en maintenant un niveau de production économiquement réalisable »⁴. Les systèmes de production biologique adoptent une approche systémique pour assurer leur succès, leur résilience et leur durabilité à long terme⁵. L'agriculture biologique met en œuvre des principes agroécologiques et s'appuie sur une méthode de certification solide⁶.

En 2020, 3,4 millions de producteurs dans 190 pays utilisaient des systèmes de production agricole biologique. Au total, 1,6 % des terres agricoles (soit plus de 74,9 millions d'hectares) ont été utilisées pour la production biologique, soit une augmentation de 4,1 % par rapport à 2019. Dans l'UE, 9,07 % des terres agricoles étaient utilisées pour la production biologique⁷. L'Autriche et l'Estonie, États membres de l'UE, se situaient dans le trio de tête mondial en termes de pourcentage de terres agricoles en production biologique, avec respectivement 26,5 % et 22,4 %⁸.

En 2021, 5 658 exploitations agricoles canadiennes ont produit des produits biologiques. Ces exploitations représentaient 3 % des exploitations agricoles canadiennes, contre 2,2 % des exploitations en 2016⁹.

L'UE est le deuxième marché biologique au monde, avec 44,8 milliards d'euros de ventes d'aliments et de boissons biologiques en 2020¹⁰. Le Canada est le sixième plus grand marché biologique au monde, avec 6,5 milliards de dollars canadiens de ventes d'aliments et de boissons biologiques en 2020¹¹. Dans le monde entier, les consommateurs sont motivés par une série de facteurs pour acheter des produits biologiques, notamment l'incidence sur l'environnement, le bien-être des animaux, les avantages perçus pour la santé, la salubrité et la saveur¹².

- 4 P. Saffeullah, N. Nabi, S. Liaqat, N.A. Anjum, T.O. Siddiqi et S. Umar, décembre 2020, « Organic Agriculture: Principles, Current Status, and Significance », dans K.R. Hakeem, G.H. Dar, M.A. Mehmood et R.A. Bhat, éd., *Microbiota and Biofertilizers*, p. 18 et 26, repéré à https://doi.org/10.1007/978-3-030-48771-3_2
- 5 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, s.d., Comment l'agriculture biologique préserve-t-elle l'environnement?, repéré à <https://www.fao.org/organicag/oa-faq/oa-faq6/fr/>
- 6 Des principes agroécologiques sont aussi appliqués en agroforesterie et en agriculture mixte. Voir Commission européenne, octobre 2021, Result Pack de CORDIS sur l'agroécologie : une collection thématique des résultats de la recherche innovante financée par l'UE, p. 2.
- 7 EUROSTAT, mai 2022, Surface agricole couverte par l'agriculture biologique, repéré à https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/sdg_02_40/default/table?lang=fr
- 8 Liechtenstein avait le pourcentage le plus élevé de la production biologique, soit 41,6 % des terres agricoles. Voir H. Willer, J. Trávníček, C. Meier et B. Schlatter, éd., 2022, *The World of Organic Agriculture : Statistics and Emerging Trends 2022*, Research Institute of Organic Agriculture (FiBL), Frick, et IFOAM – Organics International, Bonn, p. 19.
- 9 Statistique Canada, mai 2022, *Recensement de l'agriculture de 2021 du Canada : une histoire sur la transformation de l'industrie agricole et l'adaptabilité des exploitants agricoles canadiens*, repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220511/dq220511a-fra.htm>
- 10 Les États-Unis étaient le premier marché. Voir H. Willer, C. Meier, B. Schlatter, L. Dietemann, L. Kemper et J. Trávníček, 2022, « The World of Organic Agriculture 2022: Summary », dans H. Willer et coll., éd., *The World of Organic Agriculture : Statistics and Emerging Trends 2022*, Research Institute of Organic Agriculture (FiBL), Frick, et IFOAM – Organics International, Bonn, p. 22.
- 11 Association pour le commerce des produits biologiques, 2021, *The Canadian Organic Market Report*.
- 12 Commission européenne, s.d., *Organic Action Plan*, repéré à https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/farming/organic-farming/organic-action-plan_en; P. Saffeullah, N. Nabi, S. Liaqat, N.A. Anjum, T.O. Siddiqi et S. Umar, décembre 2020, « Organic Agriculture: Principles, Current Status, and Significance », dans K.R. Hakeem, G.H. Dar, M.A. Mehmood et R.A. Bhat, éd., *Microbiota and Biofertilizers*, p. 25-26 et 30, repéré à https://doi.org/10.1007/978-3-030-48771-3_2



2

CONTEXTE
STRATÉGIQUE



2 · CONTEXTE STRATÉGIQUE

2.1 · POLITIQUES DE L'UE

L'UE adopte une approche axée sur la demande pour optimiser le secteur de la production biologique; une augmentation de la demande favorisera une croissance durable du secteur. Par conséquent, de nombreux intervenants, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, ainsi que les secteurs public et privé, doivent être impliqués dans ce travail. Les consommateurs jouent un rôle important dans la production durable lorsqu'ils choisissent des produits écologiques. Grâce aux [marchés publics écologiques](#) (MPE), les organismes du secteur public augmentent leurs achats écologiques de produits durables¹³. Les MPE sont volontaires, mais une augmentation des achats de produits biologiques par le secteur public peut contribuer à renforcer le secteur de la production biologique et encourager d'autres consommateurs à prendre des décisions d'achat durables.

Les producteurs biologiques et les producteurs en transition vers la production biologique peuvent bénéficier d'une aide financière de l'UE dans le cadre de la politique agricole commune (PAC)¹⁴. En 2019, par exemple, 67 % des terres consacrées aux systèmes de production biologique ont bénéficié d'un soutien particulier de la PAC¹⁵.

En mars 2021, la Commission européenne a lancé son [plan d'action](#) pour le développement de la production biologique¹⁶. En raison de la demande croissante de produits biologiques de la part des consommateurs, ce plan présente les actions destinées à aider l'UE à atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé dans sa [Stratégie « De la ferme à la table »](#) et sa [Stratégie en faveur de la biodiversité](#), à savoir « consacrer au moins 25 % des terres agricoles de l'UE à l'agriculture biologique et augmenter sensiblement l'aquaculture biologique d'ici à 2030 »¹⁷. Le plan d'action comporte trois axes interconnectés :

- Axe 1 : Stimuler la demande et assurer la confiance des consommateurs
- Axe 2 : Stimuler la conversion et renforcer l'ensemble de la chaîne de valeur
- Axe 3 : L'agriculture biologique montre l'exemple : améliorer la contribution de l'agriculture biologique à la durabilité environnementale.¹⁸

Ce plan d'action est ambitieux, car certains pays de l'UE dépassent actuellement l'objectif de 25 %, tandis que d'autres s'efforcent de l'atteindre. La nouvelle [PAC](#) (2023 à 2027) soutiendra la mise en œuvre du plan d'action par l'intermédiaire d'initiatives telles que les engagements en matière de développement rural, le financement des écorégimes, l'assistance technique et les services-conseil agricoles.

Dans le cadre de la PAC, le [Partenariat européen pour l'innovation pour une agriculture productive et durable](#) (PEI-AGRI) « s'efforce d'encourager une agriculture et une sylviculture compétitives et durables qui permettent de faire plus et mieux avec moins »¹⁹. Les intervenants ayant déjà réalisé des avancées notables en matière de production biologique, l'échange et le transfert des connaissances sont essentiels. L'agriculture biologique est un thème commun aux projets de groupes opérationnels (GO) du PEI-AGRI mis en place jusqu'à présent, représentant 69 des GO en 2022 (sur un total de 2 382 GO).

13 Commission européenne, s.d., What is GPP, repéré à https://ec.europa.eu/environment/gpp/what_en.htm

14 Commission européenne, s.d., Devenir agriculteur biologique, repéré à https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/becoming-organic-farmer_fr

15 Commission européenne, s.d., Organic Production – (EU27) – European Union 27(excluding UK), repéré à <https://agridata.ec.europa.eu/extensions/DashboardIndicators/OrganicProduction.html>

16 Commission européenne, s.d., L'agriculture biologique en bref, repéré à https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organics-glance_fr

17 Commission européenne, 2020, *Farm to Fork Strategy: For a Fair, Healthy and Environmentally-friendly Food System*, p. 11.

18 Commission européenne, s.d., *Organic Action Plan*, repéré à https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/farming/organic-farming/organic-action-plan_en.

19 Commission européenne, s.d., *European Innovation Partnership 'Agricultural Productivity and Sustainability'*, repéré à <https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/european-innovation-partnership-agricultural>



Ces projets peuvent aborder un large éventail de questions, telles que l'horticulture, la gestion des prairies et les systèmes d'élevage. Cependant, chaque projet cherche une solution à un problème particulier lié à la pratique. Chaque projet doit contribuer à l'objectif du PEI-AGRI de promouvoir une innovation agricole plus efficace en termes de ressources, plus productive, à faible émission, respectueuse du climat et résiliente. Ce faisant, le projet doit également fonctionner en harmonie avec les ressources naturelles essentielles dont dépend l'agriculture. Les GO contribuent à garantir que les connaissances et les informations parviennent sur le terrain.

Outre les initiatives politiques, la recherche et l'innovation sont cruciales et constituent des facteurs clés pour atteindre les objectifs de production biologique. Dans le cadre du programme de recherche et d'innovation de l'UE [Horizon 2020](#) (2014-2020), l'UE a financé plusieurs projets de recherche axés sur l'agriculture biologique. La Commission européenne a apporté un financement de plus de 50 millions d'euros. Les projets ont impliqué plus de 150 partenaires de plus de 20 États membres de l'UE, ainsi que des partenaires internationaux. Dans le cadre d'[Horizon Europe](#) (2021-2027), la Commission européenne vise à consacrer au moins 30 % de son budget de recherche et d'innovation pour l'agriculture, la sylviculture et les zones rurales à des sujets pertinents pour le secteur de la production biologique.

PROJETS RELATIFS À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE CADRE D'HORIZON 2020

Horizon 2020 a soutenu de nombreux projets de collaboration axés sur l'agriculture biologique. En voici certains :

- LIVESEED – vise à « améliorer la transparence et la compétitivité du secteur des semences et de la sélection biologiques, en encourageant une plus grande utilisation des semences biologiques ».
- Remplacement des intrants litigieux dans les systèmes d'agriculture biologique (RELACS) – vise à encourager le développement et à faciliter l'adoption d'outils et de technologies rentables et sans danger pour l'environnement afin de supprimer progressivement la dépendance et l'utilisation des intrants litigieux dans les systèmes d'agriculture biologique.
- CORE Organic – Un réseau de ministères et de conseils de recherche européens qui financent la recherche transnationale sur les systèmes alimentaires biologiques.

Source : Commission européenne. (Juin 2019) Fiche d'information sur la recherche agricole : Approches écologiques et agriculture biologique.

En janvier 2022, la Commission européenne a introduit une nouvelle [législation pour le secteur de la production biologique](#). Cette législation « vise à garantir une concurrence équitable pour les agriculteurs, tout en prévenant la fraude et en préservant la confiance des consommateurs »²⁰. Par exemple, la législation a simplifié les règles de production, renforcé le système de contrôle et créé un nouveau système de certification de groupe pour aider les petits agriculteurs.

Dans l'ensemble, les règlements de l'UE contribuent à normaliser la production de produits biologiques dans tous les pays membres. Ces règlements contribuent à assurer un marché équitable pour les producteurs, les distributeurs et les commerçants, et à répondre à la demande des consommateurs²¹. L'UE utilise un système de contrôle et d'application pour garantir le respect de l'ensemble des règles et règlements. Les producteurs, les distributeurs et les commerçants de produits biologiques doivent être enregistrés, inspectés et certifiés pour commercialiser leurs produits en tant que produits biologiques et se soumettre à un minimum de contrôles annuels. Les produits certifiés biologiques produits et vendus dans l'UE sont étiquetés avec un logo biologique.



Figure 1. Logo biologique de l'UE

²⁰ Commission européenne, s.d., *L'avenir de la production biologique*, repéré à https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/future-organics_fr

²¹ Commission européenne, s.d., *L'agriculture biologique en bref*, repéré à https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organics-glance_fr



2.2 · POLITIQUES CANADIENNES

Au Canada, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont engagés à soutenir les systèmes alimentaires durables et à bâtir un secteur agricole et agroalimentaire résilient face aux changements climatiques. Le gouvernement fédéral est en train d'élaborer un plan pour une agriculture verte pour établir une vision et une approche à long terme des questions agroenvironnementales afin de faire progresser la durabilité, la compétitivité et la vitalité du secteur.²² Par conséquent, les gouvernements augmentent leur soutien et investissent davantage dans la science et l'innovation biologiques, l'accès aux marchés, le développement et le maintien des systèmes d'assurance, etc.²³ Ces investissements soutiennent les efforts visant à réduire l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques, à améliorer la santé des sols, à accélérer la croissance de la production biologique nationale, à accroître le commerce et à encourager l'adoption de pratiques et de technologies novatrices afin de répondre à la demande croissante de produits biologiques.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) investit plus de 25 millions de dollars canadiens dans des initiatives permanentes propres à l'agriculture biologique et dirigées par l'industrie afin de favoriser le développement et la croissance du secteur. Ces investissements visent à :

- Poursuivre l'adoption de pratiques adaptées aux changements climatiques pour les producteurs certifiés biologiques
- Établir un lien entre la durabilité environnementale et la science de la production biologique
- Accroître les ventes à l'exportation de produits biologiques canadiens et améliorer leur compétitivité
- Renforcer les chaînes d'approvisionnement de produits biologiques pour les possibilités sur le marché intérieur et à l'exportation
- Élaborer un cadre national pour le secteur de la production biologique afin d'assurer sa durabilité et sa croissance
- Soutenir le transfert de connaissances et l'échange d'informations sur les pratiques exemplaires dans le secteur de la production biologique dans le cadre de la stratégie nationale sur les ingrédients biologiques
- Appuyer des stages dans le secteur de la production biologique par l'intermédiaire du [Programme d'emploi et de compétences des jeunes](#) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) en 2019-2020 et en 2020-2021
- Mettre en place des sites de démonstration dans tout le pays pour évaluer et présenter des variétés de semences biologiques à faible niveau d'intrants, sélectionnées par les agriculteurs et cultivées au Canada, en vue de leur utilisation commerciale

Dans le cadre du plan climatique du gouvernement du Canada, [Un environnement sain et une économie saine, le Programme de technologies propres en agriculture \(TPA\)](#) offre un soutien aux organisations du secteur agricole et agroalimentaire pour le développement et l'adoption de technologies propres.²⁴

L'Agence canadienne d'inspection des aliments réglemente les aliments étiquetés comme biologiques. Le produit alimentaire doit être certifié biologique conformément aux normes biologiques canadiennes s'il comprend :

22 Gouvernement du Canada, juin 2022, *Le Plan de réduction des émissions du Canada pour 2030*, repéré à <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/reduction-emissions-2030/plan.html>.

23 Union des producteurs agricoles, 2021, *Rapport d'analyse : Analyse comparative de mesures de soutien à l'agriculture biologique du Québec avec celles d'autres juridictions*.

24 Gouvernement du Canada, 2022, *Programme des technologies propres en agriculture : Volet Adoption : Étape 1. Ce qu'offre ce programme*, repéré à <https://agriculture.canada.ca/fr/programmes-services-agricoles/programme-technologies-propres-agriculture-volet-adoption>.



- Une allégation biologique sur l'emballage et est vendu dans une autre province ou un autre territoire, ou
- Le logo « Biologique Canada » figure sur l'emballage et le produit est vendu au Canada ou à l'étranger²⁵



Figure 2. Canada organic logo

Bien que la plupart des règlements provinciaux sur les produits biologiques adoptent les exigences du Régime Bio-Canada, les provinces peuvent également élaborer leurs propres règlements sur les produits biologiques. Par exemple, en 2000, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a créé l'« appellation réservée » pour le terme biologique. Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, qui agit au nom du MAPAQ, supervise ce programme de certification.²⁶

Dans le cadre de sa [Politique bioalimentaire 2018-2025](#), le Québec cherche à « développer un secteur bioalimentaire prospère, durable et ancré sur le territoire »²⁷. D'ici 2025, le Québec veut doubler sa superficie totale consacrée aux systèmes de production biologique par rapport à 2015.²⁸ Le Québec a dépassé l'objectif de 98 000 hectares (242 163 acres) en 2019, et prévoit donc fixer un nouvel objectif pour 2025. L'objectif intermédiaire pour 2022 était de 122 000 hectares (301 467 acres). Le Québec offre également un soutien aux producteurs biologiques et aux agriculteurs en transition vers la production biologique. Par exemple, ces producteurs peuvent demander des subventions pour avoir accès à des services techniques et consultatifs²⁹. Pour améliorer la sécurité du revenu des producteurs biologiques, le Québec a également adapté ses programmes d'assurance-récolte aux cultures biologiques, compte tenu des risques élevés liés à la production et à l'accès aux marchés. Enfin, le Québec a mis en place une campagne de promotion des produits biologiques pour aider les consommateurs à mieux comprendre les avantages comparatifs de ces produits.

La grappe scientifique de production biologique nationale a été lancée en 2009.³⁰ Elle en est maintenant à sa troisième itération, qui s'étend sur 2018-2023, avec pour thème principal le lien entre la durabilité environnementale et la science de la production biologique. Les grappes scientifiques de la production biologique nationale sont des projets de recherche et développement menés par l'industrie et dirigés par la [Fédération biologique du Canada](#) en collaboration avec le [Centre d'agriculture biologique du Canada](#) à l'Université Dalhousie. Les grappes scientifiques de la production biologique sont soutenues par AAC et de nombreux partenaires du secteur de la production biologique.

À ce jour, les grappes scientifiques de la production biologique ont soutenu la recherche dans plus de 35 institutions, y compris les stations de recherche d'AAC, les universités et les stations de recherche provinciales.³¹ Comme le secteur de la production biologique s'étend sur tout le pays et comprend presque tous les secteurs de l'agriculture, les grappes scientifiques de la production biologique sont l'une des grappes scientifiques les plus diversifiées soutenues par AAC.

25 Gouvernement du Canada, décembre 2021, Produits biologiques, repéré à <https://inspection.canada.ca/produits-biologiques/fra/1526652186199/1526652186496>.

26 Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, s.d., *Biologique*, repéré à <https://cartv.gouv.qc.ca/appellations-reconnues/biologique/>; Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, s.d., *À propos du Conseil*, repéré à <https://cartv.gouv.qc.ca/qui-sommes-nous/notre-organisme/a-propos-du-conseil/>.

27 Gouvernement du Québec, mars 2022, *Politique bioalimentaire*, repéré à <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/politique-bioalimentaire/>.

28 Québec, 2021, *Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la politique bioalimentaire*, éd. 2021, p. 12.

29 Association pour le commerce des produits biologiques, mars 2020, *The State of Organics : Federal-Provincial-Territorial Performance Report 2019*, p. 17.

30 Centre d'agriculture biologique du Canada, s.d., *Grappe scientifique biologique 1 (2009-2013)*, repéré à <https://www.dal.ca/faculty/agriculture/oacc/fr-accueil/grappe-scientifique-biologique/grappe-biologique.html>

31 Centre d'agriculture biologique du Canada, s.d., *Grappe scientifique biologique 4 (2023-2028)*, repéré à <https://www.dal.ca/faculty/agriculture/oacc/fr-accueil/grappe-scientifique-biologique/grappe-scientifique-biologique-4--2023-2028-.html>



RESEARCH UNDERWAY THROUGH ORGANIC SCIENCE CLUSTER 3 (OSC3)

OSC3's research centres on the themes of environment, field crops, horticulture, livestock, and pest management. A few of these projects are as follows:

- Development of breeding strategies for organic field crops and vegetables in Canada
- Welfare friendly alternative to surgical castration for organic pigs
- Soil health in organic tillage-based systems
- Biological options for controlling insect pests and diseases in fruits and vegetables

Source: Organic Agriculture Centre of Canada. (n.d.) "Organic Science Cluster III (2018-2023)." Retrieved from: <https://www.dal.ca/faculty/agriculture/oacc/en-home/organic-science-cluster/OSCIII.html>.

La planification est en cours pour la grappe scientifique de la production biologique 4, prévue pour 2023-2028.

2.3 · INITIATIVES ET EFFORTS COMMUNS DE L'UE ET DU CANADA

En 2011, l'UE et le Canada ont conclu un accord visant à reconnaître l'équivalence des règles de production biologique et des systèmes de contrôle de chaque gouvernement partenaire.³² Les produits agricoles biologiques certifiés dans l'UE peuvent également être étiquetés comme tels au Canada et inversement.

32 Gouvernement du Canada, mars 2021, *Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC) – Aperçu*, repéré à <https://inspection.canada.ca/produits-biologiques/ententes-d-equivalence/eebuec-aperçu/fra/1328074578961/1328074648480>.



3

L'ÉTAT ACTUEL DU SECTEUR DE
LA PRODUCTION BIOLOGIQUE
AU CANADA ET DANS L'UE



3 · L'ÉTAT ACTUEL DU SECTEUR DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE AU CANADA ET DANS L'UE

3.1 · AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

PRATIQUES DE GESTION BÉNÉFIQUES

La production biologique présente de nombreux avantages pour le climat, l'environnement, le sol, l'eau, la biodiversité et le bien-être des animaux.

Globalement, les systèmes de production biologique³³

- Soutiennent la biodiversité au niveau des espèces et des écosystèmes
- Améliorent la santé et la structure des sols
- Réduisent le risque de pertes de nutriments et de pollution des eaux souterraines, protégeant ainsi la qualité de l'eau
- Réduisent les risques pour l'environnement et la santé humaine en n'utilisant pas de pesticides de synthèse
- Contribuent à la séquestration du carbone
- Contribuent à l'amélioration du bien-être des animaux

Selon les chercheurs, les systèmes de production biologique sont également plus prometteurs que les systèmes classiques pour atténuer les changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES)³⁴.

Les producteurs biologiques utilisent des approches basées sur la nature dans leurs pratiques de gestion et évitent l'utilisation d'intrants synthétiques. Les pratiques de production biologique contribuent à l'innovation en matière de durabilité agricole.

Les producteurs biologiques utilisent de nombreuses pratiques de gestion bénéfiques (PGB), notamment les suivantes :

- Rotation des cultures pour briser le cycle des maladies et préserver la santé du sol
- Recours aux cultures de couverture et à d'autres stratégies visant à maintenir autant que possible les racines vivantes dans le sol (p. ex., cultures bisannuelles et sous-semis de trèfle dans les céréales)
- Diminution de la taille des champs (ce qui permet une plus grande diversité de cultures dans une exploitation)
- Application de compost ou de thé de compost
- Optimisation de l'utilisation de l'azote sur l'exploitation en cultivant des légumineuses pour fixer l'azote, en diversifiant la rotation des cultures et en utilisant des intrants biologiques approuvés
- Installation de haies et de brise-vent

33 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, s.d., *Comment l'agriculture biologique préserve-t-elle l'environnement?*, repéré à <https://www.fao.org/organicag/oa-faq/oa-faq6/fr/>; A.M. Hammermeister et M.E. Graves, décembre 2021, *2021 Canadian Organic Research Priorities*, Grappe scientifique biologique, p. 4, repéré à https://issuu.com/organicsciencecanada/docs/2021_canadian_organic_research_priorities_final; Commission européenne, s.d., *L'agriculture biologique en bref*, repéré à https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organics-glance_fr.

34 12 K.M. Goh, mai 2012, « Greater Mitigation of Climate Change by Organic than Conventional Agriculture: A Review », *Biological Agriculture & Horticulture*, vol. 27, p. 205.



De nombreux producteurs biologiques respectent les 4 B de la gestion du carbone, à savoir la bonne rotation, la bonne gestion des résidus, le bon retour du fumier et le bon taux d'intensité du travail du sol. Les producteurs biologiques recyclent les éléments nutritifs localement, ce qui réduit le risque d'émissions provenant de la fabrication, du transport et de l'application des engrais synthétiques utilisés dans les systèmes classiques.

Certains producteurs biologiques expérimentent des pratiques de gestion pour améliorer encore la durabilité environnementale de leurs exploitations agricoles. Par exemple, certains producteurs utilisent des sertisseurs à rouleaux dans des systèmes de gestion sans travail du sol. Cette pièce d'équipement fauche une culture de couverture pour la tuer, de sorte que le producteur n'a pas besoin de travailler le sol (ou de le pulvériser, comme dans certains systèmes classiques) avant de planter la culture suivante.

TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE LES CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES ET DE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les producteurs biologiques équilibrent les considérations environnementales et de bien-être animal dans leurs décisions de gestion. Par exemple, les producteurs peuvent utiliser des systèmes de production confinés pour contrôler les émissions de GES du bétail, mais ce système de logement peut avoir des répercussions sur le bien-être des animaux, ont indiqué les participants à l'atelier. Les systèmes de production biologique visent généralement une densité de bétail plus faible dans un environnement de pâturage, car cette approche permet de limiter le plus possible les répercussions environnementales de la production animale tout en favorisant le bien-être des animaux.

3.2 · INNOVATION DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

VUE D'ENSEMBLE DES CHAÎNES DE VALEUR

La demande de produits biologiques est en hausse³⁵. Dans certains cas, la production biologique ne peut pas répondre à la demande, ou les produits biologiques ne sont pas acheminés là où la demande est la plus forte. Le manque d'approvisionnement en produits biologiques dans certaines régions est un défi commun pour les transformateurs d'aliments biologique³⁶.

Le Canada compte des exploitations agricoles biologiques à grande et à petite échelle. Au total, environ 32 % des terres agricoles biologiques sont utilisées pour produire des céréales et des oléagineux, et le Canada exporte ces produits. La saison de croissance plus courte du pays signifie que les transformateurs dépendent également des importations pour certains intrants biologiques. De nombreux producteurs biologiques au Canada vendent directement aux consommateurs.

Des différences notables existent dans les chaînes de valeur biologiques des États membres de l'UE. Par exemple, le secteur de la production biologique du centre-est de l'UE produit des matières premières telles que des céréales et des oléagineux. Ces produits sont principalement exportés; les chaînes de valeur locales sont moins développées et la commercialisation directe aux consommateurs est moins répandue. L'Espagne exporte beaucoup de légumes biologiques vers les marchés de l'Europe du Nord. Ensemble, l'Espagne et l'Italie produisent presque toutes les pâtes biologiques produites dans l'UE. Dans l'UE, une équipe de partenaires de huit pays collabore, par l'intermédiaire de ProOrg, à l'élaboration d'un [code de pratique](#) pour les transformateurs biologiques et les organismes d'étiquetage³⁷.

35 M. Rubiolo, 2022, « Foreword from SECO », dans H. Willer et coll., éd., *The World of Organic Agriculture: Statistics and Emerging Trends 2022*, Research Institute of Organic Agriculture (FiBL), Frick, et IFOAM – Organics International, Bonn, p. 11.

36 H. Górska-Warsewicz et coll., 2021, « Factors Limiting the Development of the Organic Food Sector – Perspective of Processors, Distributors, and Retailers », *Agriculture*, vol. 11, 882, repéré à <https://www.mdpi.com/2077-0472/11/9/882/pdf?version=1631697349>; P. Demetrakakes, 2021, *The Supply and Demands of Processing Organic Foods*, repéré à <https://www.foodprocessing.com/articles/2021/supply-demands-of-processing-organic-foods/>.

37 ProOrg est un projet de recherche de l'UE dans le cadre duquel un code de pratique utile et flexible est élaboré pour les transformateurs d'aliments biologiques et les organismes d'étiquetage.



Des chaînes d'approvisionnement à la fois courtes et longues sont nécessaires pour un secteur de la production biologique robuste. Les produits importés peuvent contribuer à répondre à la demande des consommateurs pour des articles dont les niveaux de production sont insuffisants dans les régions locales. Les produits importés peuvent donner aux consommateurs l'accès à une diversité de produits biologiques de haute qualité. Des produits tels que les fruits tropicaux ou le café, par exemple, ne peuvent être cultivés dans certains pays et régions. Cependant, les chaînes d'approvisionnement internationales plus longues soulèvent des questions sur la durabilité en raison de considérations telles que l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone dues au transport. Il est donc nécessaire d'adopter des approches et des mesures nouvelles et systémiques qui prennent en compte l'ensemble de la chaîne de valeur. La recherche et l'innovation sont essentielles pour soutenir ce travail.

DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS ET CAPACITÉ DE TRANSFORMATION

Le secteur de la production biologique est confronté à quelques contraintes et goulots d'étranglement régionaux ou nationaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, les producteurs biologiques du Canada et de l'UE sont confrontés à des contraintes liées à la gamme actuelle de produits antiparasitaires et à certains intrants, tels que le cuivre et les huiles minérales, qui sont controversés.³⁸ Au Canada, la taille relativement petite du secteur de la production primaire biologique fait qu'il est difficile pour les entreprises de développer et d'homologuer des produits antiparasitaires; le marché n'est pas assez important pour justifier le temps et les investissements financiers dans le processus d'homologation des produits. En général, les grandes entreprises ayant une présence internationale enregistrent leurs produits pour le marché biologique au Canada.

Le Canada étant un pays géographiquement vaste et dispersé, il peut être difficile pour les petites et moyennes entreprises de créer des produits à valeur ajoutée. Cependant, à l'échelle régionale, il existe de nombreux exemples d'exploitations biologiques intégrées verticalement qui ont réussi (p. ex., [Mapleton's Organic](#) et [Pfenning's Organic](#)). De même, il existe une possibilité d'investir dans des activités partagées lorsque la production biologique se développera.

Selon les participants à l'atelier, la chaîne de valeur biologique est actuellement confrontée à des problèmes de capacité de transformation. Par exemple, le Canada n'a pas suffisamment d'abattoirs pour transformer la viande biologique. Dans l'UE, les grandes différences entre les États membres en ce qui concerne la part des terres agricoles consacrées à l'agriculture biologique sont en partie dues au manque de structures adéquates pour la transformation des produits agricoles biologiques. Des structures suffisantes sont indispensables pour permettre l'acheminement adéquat des produits biologiques et pour permettre aux agriculteurs de bénéficier pleinement de la valeur ajoutée de la production biologique.

RÔLE DES TRANSFORMATEURS ET DES DÉTAILLANTS

Certains transformateurs et détaillants aident les producteurs à faire la transition vers les systèmes de production biologique. Par exemple, Cultivons Biologique Canada dirige un projet pilote de trois ans sur l'[avoine biologique régénératrice](#). Dans le cadre de ce projet pilote, les producteurs d'avoine biologique reçoivent une assistance pour les aider à satisfaire aux exigences de la certification biologique régénératrice. Le projet pilote est financé par deux entreprises de transformation alimentaire : Nature's Path et Riverside Naturals Foods. En Allemagne, le magasin de rabais PENNY utilise sa [gamme « Naturgut Junior-Helden »](#) pour vendre des produits provenant d'agriculteurs en transition vers la certification biologique.

En 2021, huit partenaires en Belgique, dont des producteurs, une minoterie, une boulangerie et un supermarché biologique, ont travaillé ensemble pour créer une chaîne d'approvisionnement solide pour le pain belge 100 % biologique. Cette collaboration permet de garantir les intrants et les clients nécessaires à chaque « étape » de cette chaîne d'approvisionnement. Au fur et à mesure que la demande des consommateurs augmente, des possibilités de participation d'autres intervenants de la chaîne d'approvisionnement peuvent émerger. Cet exemple montre comment les transformateurs et les détaillants peuvent travailler ensemble pour accroître la disponibilité des produits biologiques.

38 Commission européenne, juin 2018, *Organic Inputs – Contentious Inputs in Organic Farming*, repéré à https://cordis.europa.eu/programme/id/H2020_SFS-08-2017/fr.



Certains détaillants, comme la chaîne d'épicerie [Farm Boy](#) en Ontario, mettent l'accent sur les produits biologiques et locaux comme étant la nouvelle norme, plutôt que de garder ces produits dans des sections spécialisées. D'autres épiceries de petite ou moyenne taille au Canada, comme [The Big Carrot Community Market](#) et [Mama Earth Organics](#), ont également été désignées comme des exemples positifs. La disponibilité des produits biologiques dans les rayons des magasins est cruciale. Les consommateurs doivent voir davantage de produits biologiques dans les rayons.

3.3 · AVANTAGES ET FACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

AVANTAGES POUR LA SANTÉ DES COMMUNAUTÉS ET DES ÉCOSYSTÈMES

La production biologique offre de nombreux avantages socioéconomiques importants.

En utilisant des moyens biologiques pour lutter contre les ravageurs et en améliorant la diversité du paysage pour réduire la pression exercée par les ravageurs, les producteurs biologiques réduisent l'utilisation des pesticides et les risques. En conséquence, les producteurs biologiques eux-mêmes pourraient être exposés à moins de risques liés à l'utilisation de pesticides. Néanmoins, les intrants litigieux (p. ex., le cuivre), qui sont très nocifs pour l'environnement, restent utilisés dans certains cas. Des recherches sont en cours pour trouver d'autres solutions.

Comme les producteurs biologiques ont également réduit leur utilisation d'engrais, les communautés locales bénéficient de risques moindres de pollution de l'eau. Les producteurs biologiques n'utilisent pas non plus d'antimicrobiens ni d'organismes génétiquement modifiés (OGM).

Les systèmes de production biologique entraînent une plus grande création d'emplois dans les exploitations agricoles et dans les zones rurales en raison de l'intensité de main-d'œuvre généralement plus élevée dans les systèmes de production biologique que dans les systèmes classiques, ont indiqué les participants à l'atelier. Les exploitations biologiques peuvent également contribuer au développement rural, car il peut y avoir des synergies mutuellement bénéfiques avec le tourisme.

Selon certains participants, les producteurs peuvent souvent gagner leur vie sur de plus petites superficies par rapport aux systèmes classiques. L'expansion du secteur de la production biologique à l'échelle régionale peut également contribuer à revigorer les communautés rurales en créant des entreprises supplémentaires et une activité économique locale.

ACCÈS ÉQUITABLE À UNE ALIMENTATION SAIN ET DE QUALITÉ

La production de fruits et légumes biologiques au Canada et dans l'UE tend à soutenir les systèmes alimentaires locaux, tandis que la production de céréales soutient à la fois les marchés locaux et d'exportation, ont indiqué les participants à l'atelier.

Les projets locaux engagent des citoyens ordinaires dans des projets qui ont une incidence positive dans leurs communautés. Ces projets favorisent également une interaction plus étroite entre les consommateurs et les producteurs. [Une initiative](#) dans la région de Madrid en Espagne, par exemple, met les consommateurs en contact avec les producteurs locaux et les produits locaux. Des [campagnes de financement participatif](#) conjointes public-privé sont même utilisées pour soutenir des projets alimentaires locaux. L'[initiative Alimentando al Campus](#) utilise des aliments locaux et durables dans six cafétérias universitaires, propose un cours en ligne pour aider les intervenants à se renseigner sur l'approvisionnement durable des cafétérias et accueille des marchés de producteurs sur les campus.

En France, les intervenants de la production biologique ont élaboré en 2008 un programme visant à réduire les problèmes de pollution de l'eau dans les Vallées de la Vanne. Au début du programme, seulement 1 % des terres agricoles étaient utilisées pour la production biologique. Aujourd'hui, ce chiffre a atteint 25 %. Ce projet a commencé par se concentrer sur la qualité de l'eau, mais il s'est ensuite étendu à l'alimentation locale. Les produits biologiques de la communauté locale des Vallées de la Vanne sont introduits dans les cantines des écoles publiques.

Dans certaines communautés d'Italie, les producteurs biologiques cherchent à rendre leurs produits plus accessibles et plus abordables pour les ménages à faibles revenus, ont indiqué les participants à l'atelier.



3.4 · THÈMES GÉNÉRAUX

L'agriculture biologique est un système de production reconnu au niveau international, guidé par des principes et des normes réglementées dans l'UE et au Canada. Ainsi, de nombreux thèmes communs ont été abordés lors des discussions en petits groupes. Les points clés liés à ces thèmes sont présentés dans cette section du rapport, étant donné que des synergies évidentes existaient entre les discussions individuelles en salle de réunion.

CONSEILLERS EXPERTS

Les intervenants du secteur de la production biologique tout au long de la chaîne d'approvisionnement n'ont souvent pas un accès suffisant à des conseillers experts et indépendants. Par exemple, les producteurs peuvent ne pas avoir de conseillers locaux, tels que des agronomes, spécialisés dans l'agriculture biologique. Par conséquent, les participants à l'atelier ont déclaré que les producteurs biologiques risquent de devoir résoudre eux-mêmes les problèmes de production.

Au Canada, les organisations de producteurs organisées au niveau provincial sont des catalyseurs essentiels pour l'échange de connaissances entre les producteurs, les chercheurs et les spécialistes de la vulgarisation. Cependant, nombre de ces organisations luttent pour obtenir un soutien et un financement continus pour faire fonctionner leurs bureaux.

RECHERCHE ET INNOVATION

Des recherches sont en cours dans l'UE et au Canada pour soutenir et faire progresser le secteur de la production biologique. Les scientifiques étudient des sujets tels que la sélection des cultures, la gestion des maladies et des ravageurs, l'élevage des animaux, ainsi que les questions et les possibilités socioéconomiques.

Les points forts d'[Horizon Europe](#) (2021-2027) comprennent l'intention de la Commission européenne de consacrer 30 % des fonds de recherche et d'innovation dans les domaines de l'agriculture, de la sylviculture et du développement rural à des projets pertinents pour l'agriculture biologique. Contrairement à ce qui se passe au Canada, les bénéficiaires de l'UE n'ont pas besoin d'obtenir des fonds de contrepartie de la part de leurs partenaires industriels pour obtenir des fonds gouvernementaux pour la recherche et l'innovation.

Au Canada, Cultivons Biologique Canada publie une série de rapports de recherche issus de son [Projet canadien d'accessibilité](#) qui a exploré les obstacles dans les chaînes d'approvisionnement et les solutions possibles à ces obstacles.³⁹ Dans le cadre de ce projet, Cultivons Biologique Canada a classé les obstacles, examiné leur incidence sur le marché et indiqué les chefs de file qui pourraient contribuer à atténuer ou à éliminer ces obstacles. Le programme des grappes scientifiques de la production biologique nationale soutient le développement et l'essai des intrants, la sélection, l'amélioration des systèmes de production et le développement de produits à valeur ajoutée. Les responsables du programme des grappes scientifiques de la production mènent une analyse d'impact pour déterminer si et comment la recherche a une incidence sur les intervenants, et quelles approches de recherche et de diffusion ont le plus d'impact. Certains chercheurs canadiens se concentrent sur la gestion des maladies et des insectes dans les systèmes de production biologique. Par exemple, des travaux sont en cours sur les contrôles et traitements biologiques pour promouvoir des végétaux et des sols plus sains. Les scientifiques canadiens mettent également au point des outils intelligents pour la tenue de registres, la surveillance et la gestion des ravageurs et la lutte contre les mauvaises herbes. Toutefois, bon nombre de ces technologies intelligentes sont hors de portée des producteurs à petite échelle.

Bien que le paysage actuel de la recherche présente des forces notables, les participants à l'atelier ont souligné que le secteur bénéficierait d'un plus grand nombre de scientifiques, de technologues et de spécialistes du développement de produits axés sur la production et la transformation biologiques, particulièrement au Canada.

39 Les rapports sont axés sur les produits du bœuf, du bleuets, de la carotte, du pois cultivé, de l'avoine et des légumes verts à salade.



DONNÉES ET MESURES DU SECTEUR

Les gouvernements recueillent des données sur plusieurs aspects du secteur de la production biologique, notamment le nombre d'acres consacrés à la production biologique, les estimations de la production de cultures biologiques et le nombre de têtes de bétail biologique. L'UE, par exemple, dispose d'un solide [site Web](#) consacré aux statistiques sur l'agriculture biologique. Au Canada, les statistiques clés sont disponibles à la fois auprès du [gouvernement fédéral](#) et de l'[Association pour le commerce biologique du Canada](#).

L'industrie bénéficierait de mesures détaillées sur les pratiques et les intrants réels utilisés dans les fermes biologiques au Canada et dans l'UE. Les organismes de contrôle n'ont généralement pas accès aux données au niveau de la ferme. Par exemple, les intervenants de l'industrie n'ont pas une idée claire des intrants litigieux, comme les pesticides, utilisés dans les fermes. L'industrie a également besoin de plus d'information sur l'indice de charge des pesticides, plutôt que de simplement examiner les ingrédients actifs utilisés dans les pesticides. Ces données à l'échelle de la ferme sont cruciales pour raconter l'histoire des avantages du secteur de la production biologique. Cette information est également essentielle pour soutenir l'amélioration continue dans le secteur; l'industrie bénéficierait d'une base de référence claire pour fixer des objectifs et mesurer les améliorations, ont déclaré les participants à l'atelier.

De même, le secteur de la production biologique ne recueille pas toujours des données permettant de vérifier ses normes. Par exemple, les [normes canadiennes sur l'agriculture biologique](#) exigent des producteurs qu'ils préservent la fertilité de leur sol et qu'ils maintiennent ou augmentent la matière organique de leur sol. Cependant, la norme n'exige pas que les producteurs effectuent des analyses de sol, de sorte que les intervenants ne peuvent pas savoir si les producteurs biologiques canadiens répondent à ces exigences. La norme [Regenerative Organic Certified](#), en revanche, exige une analyse de la santé du sol. Bien qu'une certaine variabilité puisse exister d'une année à l'autre, ces analyses montrent des tendances positives dans la santé du sol au fil du temps.

Des projets sont en cours pour aider à combler les lacunes dans les données et les mesures de l'industrie. En Allemagne, par exemple, la Fondation Bioland travaille sur un projet d'équilibrage climatique des GES dans l'agriculture biologique. Les agriculteurs saisissent les données clés relatives à leurs pratiques de culture et d'élevage, et un algorithme calcule leur bilan climatique.

Le secteur bénéficierait de davantage de données sur la demande des consommateurs ainsi que sur l'offre mondiale d'intrants, de produits et d'ingrédients biologiques. Les producteurs, les transformateurs et les fournisseurs d'intrants ont besoin de données actuelles pour prendre des décisions commerciales judicieuses, y compris pour les investissements dans le secteur de la production biologique.

Dans l'ensemble, le Canada et l'UE ont la possibilité d'améliorer la collecte et la qualité des données afin de soutenir la prise de décisions tout au long de la chaîne de valeur.

CONSIDÉRATIONS ET POLITIQUE DE TARIFICATION

Selon les participants à l'atelier, même si les agriculteurs biologiques peuvent se lancer en affaires avec quelques acres de terrain, les prix des terres agricoles et la concurrence pour ces terres peuvent encore rendre difficile l'entrée dans l'industrie pour les producteurs de la première génération. Les intrants biologiques sont également plus chers, car ils sont généralement produits en plus faible quantité et sont moins accessibles.

Les producteurs de bétail et de volaille biologiques doivent faire face aux prix élevés des aliments pour animaux, car les producteurs de céréales biologiques se concentrent souvent sur la production de céréales de qualité alimentaire. Par conséquent, les éleveurs de bétail biologique doivent généralement augmenter leur production pour réaliser des économies de production ou cultiver leurs propres céréales pour nourrir leurs animaux. Les deux options nécessitent un capital suffisant, et les activités intégrées de culture et d'élevage exigent des connaissances plus diversifiées.

La forte demande de produits biologiques peut entraîner une hausse des prix pour les agriculteurs, comme le montre le cas du sirop d'érable canadien. Les prix plus élevés des produits biologiques peuvent toutefois les rendre inaccessibles aux consommateurs. La tendance à positionner les produits biologiques comme des « produits haut de gamme » sur des marchés de niche limite la croissance du secteur. Les décisions prises au niveau du commerce de détail contribuent également à la hausse des prix des produits biologiques. Les prix moins élevés des produits classiques les rendent souvent plus attrayants et accessibles pour les consommateurs soucieux des coûts. Toutefois, on pourrait également faire valoir que les produits classiques ne devraient pas être aussi bon marché compte tenu des coûts environnementaux potentiels de modes de production plus intensifs.



Les producteurs font face à de nombreux facteurs contradictoires lorsqu'ils décident de passer d'un système classique à un système de production biologique et inversement. Selon les participants à l'atelier, certains producteurs sont attachés aux principes du système de production biologique, tandis que d'autres sensibles aux débouchés. Si les prix des produits classiques sont suffisamment élevés, certains producteurs pourraient décider de revenir aux systèmes classiques. La différence de prix entre les produits classiques et les produits biologiques est un facteur important dans la décision de certains producteurs de se lancer dans les systèmes de production biologique et d'y rester.

CONFIANCE ET DEMANDE DES CONSOMMATEURS

La certification des produits biologiques renforce la confiance du public, car les consommateurs savent ainsi où et comment leurs aliments ont été obtenus. Des mesures de protection sont en place pour prévenir la fraude. Les participants à l'atelier ont noté que la publicité mensongère (c.-à-d. les produits prétendant être biologiques qui ne sont pas certifiés) constitue un risque pour le secteur de la production biologique. S'il faut beaucoup de temps pour établir la confiance des consommateurs, celle-ci peut être facilement brisée, ce qui nuit à la chaîne de valeur et aux consommateurs. L'industrie doit être proactive pour soutenir et garantir la confiance des consommateurs.

Pendant une dizaine d'années en Autriche, la demande de produits biologiques dépassait la production, ce qui a conduit les consommateurs à être les principaux moteurs de la croissance du secteur de la production biologique du pays. Aujourd'hui, environ 26 % des terres cultivées en Autriche sont utilisées pour la production biologique.

Au Canada, les produits biologiques sont devenus progressivement populaires sur une période d'environ 25 ans. L'utilisation de produits biologiques dans les émissions de cuisine télévisées, la prévalence accrue des magasins spécialisés dans les produits biologiques et les organismes de certification qui contribuent à créer la confiance ont tous joué un rôle dans ce processus. Les consommateurs demandent également davantage de produits biologiques. Par exemple, le Canada a connu une augmentation significative de la demande d'aliments biologiques pour bébés au cours des dernières années.

Selon les participants, la demande des consommateurs est le principal déterminant de la conversion des terres agricoles des systèmes de production classique aux systèmes de production biologique.

MESSAGES POUR LES CONSOMMATEURS

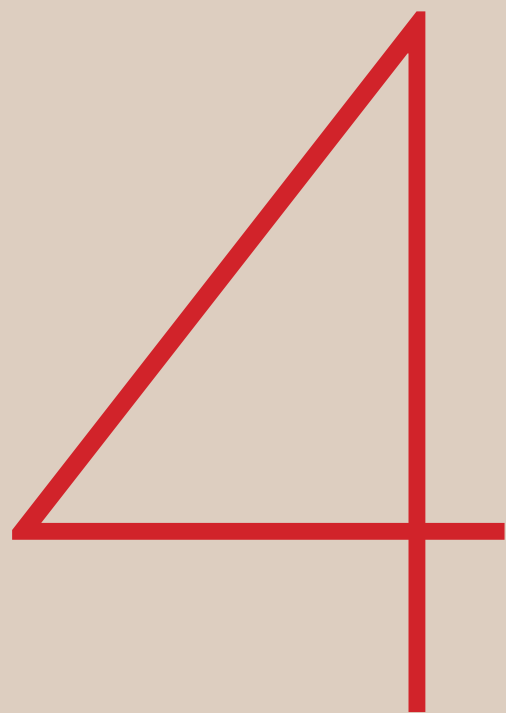
Les participants à l'atelier ont mentionné qu'il existait, entre l'UE et le Canada, des différences dans la façon dont les consommateurs reconnaissent et comprennent les étiquettes biologiques. Dans l'UE, plus de 60 % des consommateurs connaissent le logo représentant « l'agriculture biologique »⁴⁰. Au Canada et aux États-Unis, les étiquettes « biologique » sont confrontées à une concurrence supplémentaire des étiquettes « sans OGM » et « agriculture régénératrice », de sorte que la reconnaissance des étiquettes biologiques par les consommateurs pourrait ne pas être aussi forte que dans l'UE.

Les consommateurs recherchent de plus en plus d'options pour mieux comprendre la durabilité des produits qu'ils achètent. Pour répondre à cette demande, des chercheurs de la région de Madrid, en Espagne, ont conçu et piloté le projet de [fleur du développement](#) durable. Il s'agit d'une étiquette en forme de fleur à six pétales qui représentent les notes obtenues par les produits dans les catégories suivantes :

- Énergie et carbone
- Eau
- Aspect social et main-d'œuvre
- Emballage
- Distance
- Biodiversité et sols

Un étiquetage clair et transparent est essentiel pour la confiance des consommateurs et la croissance du secteur.

40 Commission européenne, 2022, *Special Eurobarometer 520 Report: Europeans, Agriculture and the CAP*, p. 134.



POSSIBILITÉS POUR
LE SECTEUR DE LA
PRODUCTION BIOLOGIQUE
AU CANADA ET DANS L'UE



4 · POSSIBILITÉS POUR LE SECTEUR DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE AU CANADA ET DANS L'UE

4.1 · AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

Les participants à l'atelier ont déclaré qu'il fallait soutenir la mise à jour et l'amélioration continues des normes biologiques. Cette approche permettra de s'assurer que les normes reflètent les dernières pratiques de gestion bénéfiques, favorisant ainsi la poursuite de l'amélioration continue de la durabilité. Elle contribuera également à garantir le maintien de la confiance des consommateurs.

4.2 · INNOVATION DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

Pour surmonter les limites de la capacité de transformation, le secteur de la production biologique peut continuer à explorer des solutions innovantes. Au Canada, par exemple, les organismes de financement régionaux, provinciaux et fédéraux devraient offrir des possibilités d'investissement aux abattoirs et aux transformateurs de petite et moyenne taille, le système actuel étant davantage axé sur les exploitations à plus grande échelle. Il pourrait également être possible de rationaliser les exigences réglementaires pour les petits abattoirs et transformateurs tout en maintenant des normes élevées en matière de salubrité alimentaire et de bien-être animal. La formation et l'éducation sont essentielles, notamment par la fourniture de services-conseil. Il faut repérer les possibilités de développement régional et en soutenir l'exploitation; des subventions pourraient simplifier le tout. Des projets pilotes canadiens sont en cours avec des abattoirs mobiles pour aider à répondre aux besoins du secteur de la viande biologique.

RÔLE DES TRANSFORMATEURS ET DES DÉTAILLANTS

Les transformateurs et les détaillants peuvent aider les producteurs à faire la transition vers des systèmes de production biologique. Plus important encore, il est essentiel d'établir des relations entre les transformateurs, les détaillants et les agriculteurs. Par exemple, les transformateurs et les détaillants pourraient financer l'éducation sur les méthodes de production biologique, et offrir des primes modestes pour les denrées produites pendant la période de transition vers la certification biologique. Même si deux exemples seulement sont fournis, les acteurs de toute la chaîne d'approvisionnement peuvent rechercher des possibilités de collaboration pour répondre aux demandes du marché et développer de nouveaux produits biologiques.

Les détaillants peuvent également soutenir la croissance du secteur de la production biologique en veillant à ce que les produits biologiques soient disponibles en rayon et en les intégrant dans l'ensemble de leurs magasins, plutôt que de les garder dans des zones spécialisées. Par exemple, les pâtes biologiques devraient être placées à côté des pâtes classiques dans les rayons des épicereries. Les responsables politiques pourraient s'assurer que les produits biologiques atteignent les rayons des magasins.

Un code de pratique pour les détaillants pourrait être avantageux pour le secteur canadien des produits biologiques. Un comité directeur collabore actuellement à la rédaction d'[un code de conduite de l'industrie de l'épicerie](#). Les acteurs du secteur de la production biologique canadien pourraient apprendre de leurs collègues de l'UE, puisque l'UE a un [code de conduite sur les pratiques commerciales et le marketing responsables dans le domaine de l'alimentation](#) (en anglais).

SOUTIEN À L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Selon les participants à l'atelier, l'ensemble de la chaîne de valeur bénéficierait d'un soutien accru pour la transition de la production et de la transformation classiques à la production biologique, ainsi que pour la certification et l'atténuation des risques. Tous les acteurs – des producteurs aux détaillants – doivent mettre en œuvre et maintenir des pratiques contrôlées pour garantir l'intégrité des produits biologiques, ce qui entraîne des coûts supplémentaires. Un soutien accru de l'industrie permettrait de compenser les risques, la main-d'œuvre, les coûts et le fardeau administratif supplémentaires associés à la gestion des intrants et des produits biologiques.



Les agriculteurs qui font la transition vers les méthodes de production biologique se heurtent souvent à des obstacles liés aux connaissances et ils passent également par une période de transition avant de pouvoir vendre leurs produits comme étant certifiés biologiques. Un soutien financier et éducatif aux agriculteurs pendant cette période de transition peut être la clé de leur réussite. Toutefois, même après avoir réussi leur transition vers la production biologique, les agriculteurs peuvent encore être confrontés à des problèmes de production. Ces producteurs devraient continuer à bénéficier d'un soutien pour s'assurer qu'ils ne rencontrent pas d'obstacles les incitant à revenir aux systèmes classiques.

Les systèmes d'élevage nécessitent un soutien particulier en raison des contrôles supplémentaires liés à l'abattage et à la transformation. Un soutien est nécessaire pour que les petits et moyens producteurs puissent avoir accès à des abattoirs et à des installations de transformation répondant aux normes biologiques.

Selon les participants à l'atelier, le soutien du gouvernement devrait inclure un soutien financier, des investissements et des mises à jour des politiques. Ces politiques doivent être flexibles afin de pouvoir être adaptées aux conditions locales. Les politiques agricoles canadiennes ont tendance à se concentrer sur le marché d'exportation; il pourrait toutefois être possible de donner la priorité aux systèmes alimentaires locaux. L'éducation et la formation sont essentielles, notamment par la fourniture de services-conseil aux acteurs du secteur de la production biologique.

Les programmes d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) et les programmes pilotes peuvent tirer profit du soutien des consommateurs aux initiatives de recherche et de développement pour aider les producteurs biologiques.

4.3 · AVANTAGES ET FACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

ATTENTION ACCRUE PORTÉE AUX PROJETS LOCAUX

Les projets locaux – notamment les initiatives des Vallées de la Vanne, en France, de Madrid, en Espagne, et des biodistricts [en Italie](#) – permettent aux consommateurs de s'engager davantage dans le secteur de la production biologique. Mettre l'accent sur les projets locaux favorise la conversion des terres à la production biologique et renforce l'engagement civique. Ces projets peuvent également renforcer les relations entre les producteurs et les consommateurs, et sensibiliser ces derniers aux avantages de la production biologique. Les consommateurs peuvent ainsi être mieux outillés pour prendre des décisions d'achat en connaissance de cause. Les acteurs d'un plus grand nombre de régions devraient collaborer pour développer davantage de biodistricts et de projets territoriaux dans l'UE et au Canada. Ces initiatives feraient progresser le secteur de la production biologique et seraient avantageuses pour la communauté.

4.4 · POSSIBILITÉS GLOBALES

Les groupes de discussion ont relevé de nombreuses possibilités communes. Les points clés liés à ces possibilités sont présentés dans cette section du rapport.

CONSEILLERS EXPERTS

Dans l'ensemble, les acteurs de la chaîne de valeur bénéficieraient d'un meilleur accès aux conseillers experts et aux spécialistes de la vulgarisation pour les aider à trouver des solutions aux problèmes de production et de transformation. Au niveau de l'exploitation, les producteurs bénéficieraient de l'accès à un plus grand nombre de conseillers spécialisés dans l'agriculture biologique, comme des agronomes et des vétérinaires. Des experts formés – notamment des chercheurs et des développeurs – peuvent contribuer à mettre en pratique les nouvelles connaissances et technologies tout au long de la chaîne de valeur.

Au Canada, les organisations de producteurs organisées au niveau provincial bénéficieraient d'un soutien accru, car elles servent de lien précieux entre les producteurs, les chercheurs et les spécialistes de la vulgarisation.



RECHERCHE ET INNOVATION

Selon les participants à l'atelier, les chercheurs ont tendance à se concentrer sur un élément précis des systèmes de production biologique. Par exemple, certaines recherches portent actuellement sur les émissions de dioxyde de carbone qui peuvent accompagner l'augmentation de l'activité biologique dans le sol. Toutefois, pour mieux comprendre les avantages environnementaux de la production biologique, les chercheurs doivent privilégier une approche systémique pluridisciplinaire.

Par exemple, les émissions de GES peuvent être estimées plus facilement sur une base annuelle dans une culture classique qui dépend des engrais et des pesticides appliqués au cours d'une seule saison de croissance. En revanche, une culture biologique dépend de l'augmentation de la fertilité du sol et de la lutte antiparasitaire qui s'effectue sur plusieurs années au sein d'un cycle de rotation des cultures, et souvent sur plusieurs cycles d'une rotation. Les scientifiques doivent donc adopter une approche systémique de l'analyse du cycle de vie pour comprendre les émissions de GES générées par les exploitations biologiques afin de pouvoir les comparer aux émissions générées par les exploitations classiques. Les émissions de GES provenant de l'application de fumier dans les champs biologiques ne doivent pas être simplement comparées aux émissions provenant de l'application d'engrais synthétiques dans les systèmes classiques. La comparaison devrait plutôt tenir compte des émissions de GES provenant de la fabrication et du transport de l'engrais synthétique, ainsi que du transport du fumier. Les calculs doivent tenir compte des émissions de dioxyde de carbone pour l'importation des intrants et l'exportation des produits. De même, une approche systémique pour comprendre les effets des cultures de couverture dans les systèmes de production biologique permettrait de quantifier les émissions de GES et d'analyser les avantages de cette pratique de gestion pour le sol.

En utilisant une approche systémique, les chercheurs seront en mesure de mieux cerner une gamme complète de solutions aux problèmes de production et les avantages environnementaux résultant des systèmes de production biologique.

Une approche pluridisciplinaire de la recherche sur l'agriculture biologique devrait également s'appuyer sur l'expertise des sciences sociales. Par exemple, les spécialistes des sciences sociales pourraient étudier l'évolution des motivations des producteurs biologiques et collaborer avec d'autres scientifiques pour mieux comprendre les répercussions de ces motivations sur la production et l'environnement. Les participants ont également mentionné que même si les femmes et les jeunes œuvrent déjà dans le secteur de la production biologique, les chercheurs pourraient étudier comment accroître davantage l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité dans le secteur. Une recherche socioéconomique plus poussée permettrait aux acteurs du secteur de mieux comprendre les motivations des consommateurs et les moteurs de l'ensemble du système de production biologique. En définitive, les décideurs politiques pourraient utiliser les conclusions de ces études pour concevoir des politiques visant à accroître le soutien au secteur.

Les acteurs doivent mettre en œuvre des innovations écologiques parallèlement aux innovations technologiques. En adoptant cette approche, ils pourront développer de nouvelles idées agroécologiques et explorer les possibilités de refonte des systèmes.

Les études en binôme – portant à la fois sur des systèmes classiques et biologiques – sont importantes pour faciliter l'échange des enseignements. Les comparaisons directes entre les systèmes de production biologique et classique exigent un engagement à long terme de la part des chercheurs et des organismes de financement. Une partie du financement de la recherche devrait également être affectée spécifiquement aux systèmes de production biologique afin d'aider à surmonter les défis propres à ce secteur.

Des recherches plus poussées pourraient soutenir les systèmes de production biologique. Même si la liste suivante n'est pas exhaustive, les participants à l'atelier ont mentionné les domaines d'intérêt suivants au niveau des exploitations agricoles:

- Développer une gamme plus large de produits et de stratégies de lutte antiparasitaire durable (p. ex., trouver des solutions de rechange aux intrants litigieux)
- Améliorer la productivité en optimisant les processus écologiques dans l'exploitation agricole
- Rendre les technologies intelligentes, notamment pour la tenue de registres et la lutte antiparasitaire, accessibles aux exploitations biologiques de toutes les tailles
- Améliorer la biodiversité
- Améliorer l'efficacité et le rendement pour rendre les produits biologiques plus abordables
- Trouver des méthodes pour faire progresser les systèmes agricoles mixtes



Le secteur pourrait bénéficier de l'apprentissage des méthodes de production biologique utilisées dans d'autres régions. Par exemple, la recherche canadienne sur la production de bétail biologique est limitée. Les Canadiens pourraient tirer des enseignements clés de leurs homologues européens. Les pratiques de lutte antiparasitaire sont également souvent transférables entre des systèmes de production et des zones agroclimatiques similaires.

Le secteur de la production biologique bénéficierait d'une recherche plus poussée en aval de l'exploitation dans les domaines suivants :

- Repérage des goulots d'étranglement dans les chaînes de valeur biologiques, par exemple dans la transformation, et recherche de solutions à ces problèmes
- Structures de la chaîne de valeur biologique
- Amélioration de la durée de conservation des produits biologiques
- Options d'emballage respectueuses de l'environnement
- Demande des consommateurs et offre du marché
- Économie comportementale et moteurs de la consommation
- Amélioration de l'efficacité des chaînes d'approvisionnement

APPRENTISSAGE PARTAGÉ ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Apprentissage entre pairs

L'apprentissage entre pairs fait progresser les pratiques de production et de transformation biologiques. La mise en réseau et l'échange de connaissances doivent se faire tant au niveau local qu'au niveau global. Si les participants à l'atelier ont souligné l'importance de l'échange de connaissances entre pairs tout au long de la chaîne de valeur, les discussions se sont largement concentrées sur les producteurs. Les producteurs ont tout à gagner à entrer en contact avec leurs pairs dans leur région, car ils connaissent généralement des conditions de culture et des problèmes de production similaires. L'Est de l'Ontario, par exemple, dispose d'un réseau de pairs avec un mentorat intégratif, des incitatifs financiers et un apprentissage expérimental sur place. De même, un groupe de producteurs de la Saskatchewan a échangé des idées sur les techniques de production bénéfiques pour l'environnement, comme les cultures intercalaires et le travail réduit du sol.

Il est également utile d'entrer en contact avec des pairs plus éloignés, car ils peuvent avoir de nouvelles perspectives et stratégies de gestion à transmettre à leurs collègues. Une série d'outils, comme des groupes de médias sociaux, des discussions animées et des supports multimédias communs (p. ex., des images, des vidéos et des balados), peuvent être utilisés pour stimuler la discussion.

Le soutien financier peut favoriser cet apprentissage entre pairs. De nombreux agriculteurs trouvent utile de voir les nouvelles pratiques « sur le terrain » et de pouvoir poser des questions à leurs collègues producteurs en personne. Par exemple, les producteurs peuvent discuter de questions techniques, comme le réglage des machines.

Échange de connaissances entre producteurs et chercheurs

Le secteur bénéficierait d'un accroissement des possibilités de recherche collaborative et d'échange de connaissances entre chercheurs et agriculteurs; les deux groupes peuvent apprendre l'un de l'autre. Le modèle de laboratoire vivant utilisé au Canada et dans l'UE pourrait être mis à profit pour soutenir cet échange de connaissances. Par exemple, la [mission de l'UE : A Soil Deal for Europe](#) vise à créer 100 laboratoires vivants et phares, en mettant l'accent sur la santé des sols, d'ici 2030. Ces laboratoires vivants et phares utilisent une approche multiacteurs de la recherche. Les laboratoires vivants sont des espaces de cocréation de solutions aux besoins locaux, qui placent l'agriculteur au centre des activités de recherche et d'innovation, accélérant ainsi les progrès sur le terrain.



Un prochain partenariat de R&I de l'UE portera sur les laboratoires vivants d'agroécologie et les infrastructures de recherche.⁴¹ Les chercheurs et les agriculteurs participant à des laboratoires vivants au Canada et dans l'UE pourraient collaborer pour approfondir, par exemple, les questions de gestion du carbone dans les systèmes agricoles. L'intégration des systèmes de production biologique et classique dans le modèle du laboratoire vivant est utile.

Les producteurs sont doués pour développer des idées innovantes. Cependant, les producteurs manquent souvent de temps pour recueillir et analyser les données permettant de quantifier les impacts des nouvelles pratiques. Les chercheurs devraient collaborer avec les producteurs pour mettre à l'essai de nouvelles idées et échanger des connaissances avec des réseaux plus larges. Cependant, la recherche à la ferme entraîne des coûts supplémentaires liés, par exemple, à la distance à parcourir. Il est parfois difficile de publier scientifiquement des travaux de recherche à la ferme; il faudrait donc donner aux chercheurs qui mènent des travaux à la ferme avec les producteurs la reconnaissance et les incitatifs nécessaires. Ces programmes ne devraient pas exiger de contributions en espèces de contrepartie puisque les agriculteurs fournissent un soutien en nature. Cependant, l'absence de mesures de compensation pour les producteurs en cas d'échec des innovations qu'ils contribuent à mettre à l'essai peut être un facteur limitant important.

Les agriculteurs et les chercheurs peuvent également collaborer pour mieux comprendre quelles sont les pratiques de gestion bénéfiques (PGB) qui donnent les résultats environnementaux les plus avantageux. Par exemple, les agriculteurs présument souvent que leurs pratiques ont des effets positifs sur l'environnement, mais ils ne peuvent pas toujours documenter ou quantifier ces effets en termes de quantité de carbone séquestré, de quantité et de diversité des pollinisateurs, etc.

Au sein de la communauté des chercheurs

En général, les projets de recherche sont limités dans le temps, ce qui peut entraver le développement des connaissances, les scientifiques devant régulièrement trouver de nouveaux financements. Par conséquent, les acteurs ont tendance à se concentrer sur les résultats à court terme. Cependant, le secteur doit également donner la priorité au renforcement des capacités et à l'engagement à long terme. Dans l'UE, les acteurs du secteur tentent de relever le défi de la recherche limitée dans le temps en lançant des initiatives de recherche et d'innovation à plus long terme visant les États membres de l'UE. Le partenariat européen candidat sur les laboratoires vivants d'agroécologie et les infrastructures de recherche est une initiative de ce type qui vise à combler cette lacune.

Le secteur de la production biologique bénéficierait de l'expansion du réseau de mécanismes de recherche biologique financés par des fonds publics pour y inclure des réseaux privés.

La création de bases de données plus centralisées permettrait aux scientifiques de repérer et d'exploiter plus facilement les recherches antérieures. Le secteur bénéficierait d'un soutien financier plus important pour faciliter l'agrégation des données et des résultats de recherche. Certains travaux sont en cours sur ce front au [Centre d'agriculture biologique du Canada](#) à l'Université Dalhousie en Nouvelle-Écosse. Le secteur peut continuer à exploiter et à promouvoir les archives en libre accès [Organic Eprints](#), qui comprennent à la fois des articles de recherche et des informations sur les organisations, les installations et les projets pertinents. Par le biais de son programme de R&I, l'UE finance des réseaux thématiques axés sur le secteur de la production biologique. Ces réseaux thématiques recueillent les connaissances pratiques facilement accessibles. Les réseaux se concentrent sur les solutions innovantes existantes, les pratiques exemplaires et les résultats de recherche qui sont prêts à être mis en pratique, mais qui ne sont pas suffisamment connus ou utilisés par les praticiens.

Un échange accru de connaissances entre le Canada et l'UE serait également bénéfique, selon les participants à l'atelier. Par exemple, comme la [norme canadienne de production aquacole biologique](#) est relativement récente, les intervenants canadiens pourraient bénéficier d'un échange de connaissances avec leurs homologues de l'UE.

Données et mesures du secteur

En plus de la fourniture de statistiques gouvernementales de base sur le secteur de la production biologique (p. ex., les données sur les superficies, la production et le commerce), de nouveaux outils et techniques apparaissent pour

41 Commission européenne, s.d., *European partnership for accelerating farming systems transition: agro-ecology living labs and research infrastructures*, repéré à https://ec.europa.eu/info/files/european-partnership-accelerating-farming-systems-transition-agro-ecology-living-labs-and-research-infrastructures_en.



la collecte et la mesure des données. Une de ces techniques consiste à combiner les données géospatiales et les mesures directes avec l'apprentissage automatique et la cartographie prédictive. Selon les participants à l'atelier, la télédétection offre un énorme potentiel, en particulier dans les paysages canadiens les plus étendus, pour dresser un tableau plus complet des systèmes de production biologique.

La création de réseaux de surveillance pourrait profiter au secteur. Par exemple, l'Île-du-Prince-Édouard dispose d'un réseau géoréférencé de sites dans toutes les utilisations du sol. Jusqu'à présent, ce réseau a recueilli 25 ans de données écologiques. Les exploitations biologiques de ce réseau pourraient faire partie d'un réseau plus large de surveillance du secteur de la production biologique. Le secteur pourrait également bénéficier de la création d'un réseau de surveillance de la biodiversité.

Les chercheurs peuvent tirer parti des outils, des systèmes et des méthodologies d'autres secteurs pour soutenir la production biologique. Par exemple, certains outils ont été créés pour estimer ou suivre les émissions de GES de l'industrie pétrolière et gazière canadienne; ces outils pourraient être étudiés et affinés pour être utilisés dans l'industrie agricole, ont indiqué les participants à l'atelier.

Les intervenants de l'industrie devraient collaborer à la collecte d'informations de gestion au niveau des exploitations. Souvent, les producteurs échangent ces données au niveau de l'exploitation avec leurs inspecteurs, mais ces informations ne parviennent pas nécessairement aux organismes de contrôle. Lors de l'analyse des données au niveau de l'exploitation, l'approche fondée sur les processus (c.-à-d. les mesures des pratiques de gestion) doit être associée à l'approche fondée sur les indicateurs (c.-à-d. les indicateurs de réussite). Une compensation pourrait contribuer à inciter les agriculteurs et les agences de collecte de données à compiler et à échanger leurs données.

Les mesures au niveau du paysage sont également essentielles, car ce type de données permet d'avoir une vision plus large du système dans son ensemble. Si nécessaire, les chercheurs peuvent utiliser l'apprentissage automatique et les algorithmes pour extrapoler à partir de ces mesures au niveau du paysage afin de mieux comprendre ce qui peut se passer au niveau de l'exploitation et du champ. Il peut s'agir, par exemple, de la conversion d'habitats pour soutenir la biodiversité, ou de la gestion des zones de plaine et des réservoirs de carbone qui y sont liés par rapport aux émissions de GES.

Selon les participants à l'atelier, des données plus complètes dans le secteur de la production biologique permettraient d'éclairer les processus décisionnels et les communications tout au long de la chaîne de valeur. En Allemagne, par exemple, les intervenants élaborent des indicateurs afin que le soutien politique puisse être plus étroitement associé aux avantages environnementaux de l'agriculture biologique.

La chaîne de valeur bénéficierait de plus d'informations sur la demande des consommateurs, les débouchés et l'approvisionnement en produits et ingrédients primaires. Le secteur bénéficierait également de plus d'informations sur le lien entre les systèmes agricoles et la valeur socioéconomique. Les transformateurs et les détaillants pourraient utiliser ces données pour prendre des décisions concernant les investissements dans les infrastructures, ainsi que le développement des produits et des marchés.

En fin de compte, des données plus complètes sur l'industrie pourraient être utilisées pour mieux informer les consommateurs des nombreux avantages des produits biologiques.

Considérations et politique de tarification

Les produits biologiques sont souvent positionnés, et tarifés, comme des produits haut de gamme. Le coût peut constituer un obstacle pour certains consommateurs qui fondent leurs décisions d'achat uniquement sur le prix. Toutefois, comme indiqué plus haut dans le rapport, certains diront que le coût des produits classiques est artificiellement bas en raison de l'absence de prise en compte des externalités négatives.

Trouver le juste équilibre entre une rémunération équitable pour les producteurs biologiques et des prix abordables pour les consommateurs sera essentiel pour le développement continu du secteur de la production biologique. Dans le système actuel, les agriculteurs biologiques internalisent une série de coûts associés à la fourniture de biens et de services écologiques, et les consommateurs de produits biologiques contribuent à couvrir ces coûts par l'intermédiaire des primes pour les produits biologiques. Le soutien direct des gouvernements à ces biens et services écologiques contribuerait à assurer un bon rendement aux agriculteurs tout en rendant les produits biologiques plus abordables pour les consommateurs, ont déclaré les participants à l'atelier. Ce soutien pourrait également contribuer à encourager les producteurs classiques à passer aux systèmes de production biologique. L'intensification de la recherche et de la transmission des connaissances sur les PGB visant à améliorer l'efficacité des exploitations agricoles pourrait également contribuer à rendre les produits plus abordables.



Confiance et demande des consommateurs

Selon les participants à l'atelier, pour protéger et renforcer la confiance des consommateurs dans les produits biologiques, il est nécessaire d'assurer un contrôle et une application plus stricts de la réglementation en la matière. Le secteur doit traiter rapidement tout problème de publicité mensongère. Certains intervenants de la chaîne de valeur accueilleraient favorablement la possibilité de collaborer avec les gouvernements sur ce front. La chaîne de valeur doit également maintenir la transparence. Selon les participants à l'atelier, le maintien et l'amélioration continus des normes biologiques contribueraient à préserver la confiance des consommateurs.

Dans la mesure du possible, le raccourcissement de la chaîne d'approvisionnement contribuera à accroître le sentiment de sécurité des consommateurs. Des chaînes d'approvisionnement plus courtes peuvent également contribuer à réduire l'empreinte carbone du secteur.

Pour accroître la demande des consommateurs, l'ensemble des intervenants de la chaîne de valeur doivent collaborer pour augmenter la disponibilité des produits biologiques; les consommateurs doivent voir davantage de produits biologiques dans les rayons. Une stratégie permanente est nécessaire pour soutenir la croissance de la demande de produits biologiques. Le Danemark est un exemple réussi de la manière dont la promotion des ventes de produits biologiques peut accroître la demande des consommateurs. Cependant, le facteur de la demande des consommateurs peut être un peu un piège. D'une part, les produits biologiques doivent être plus disponibles pour augmenter la demande. D'autre part, les intervenants de la chaîne de valeur peuvent être réticents à l'idée de passer à des produits biologiques en raison de l'inquiétude que suscite la demande limitée des consommateurs. Pour aider à dissiper cette préoccupation, la disponibilité accrue des produits doit aller de pair avec l'éducation continue des consommateurs, l'image de marque et la promotion pour contribuer à un changement des pratiques de consommation.

Messages pour les consommateurs

Le secteur de la production biologique bénéficierait de messages forts et clairs. Les messages concernant les produits biologiques doivent être fondés sur leur proposition de valeur, qui repose sur les principes directeurs de l'écologie, de la santé, de l'équité et de la précaution. Ces principes sont promus par la [Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique](#) (IFOAM Organics International). Les intervenants devraient élaborer et mettre en œuvre des outils pour démontrer cette valeur et montrer comment les produits biologiques contribuent à améliorer la durabilité.

Les campagnes dans les médias de masse devraient contribuer à éduquer les consommateurs sur :

- La réglementation et le processus de certification des systèmes de production et de transformation biologiques
- La façon d'identifier les produits certifiés biologiques
- Les avantages environnementaux des produits biologiques
- Les biens et services écologiques plus larges fournis par les exploitations biologiques
- Le moment où les produits sont de saison localement

Comme de nouveaux consommateurs continuent d'entrer sur le marché, les campagnes promotionnelles et éducatives sur les produits biologiques doivent être permanentes.

Le secteur devrait tirer parti de l'expertise des professionnels de la communication pour contribuer à renforcer la confiance des consommateurs. Ces personnes doivent s'appuyer sur les connaissances des chercheurs et des experts du secteur de la production biologique et tirer parti de l'influence des personnes influentes.

La communication narrative, en termes de transmission des expériences des producteurs, est également un outil de communication puissant.



5

CONCLUSIONS ET
RECOMMANDATIONS



5 · CONCLUSIONS WITH RECOMMENDATIONS

L'adoption et l'utilisation de systèmes de production biologique permettent d'accroître la durabilité économique, environnementale et sociale de l'industrie agricole. Les producteurs biologiques adoptent une approche systémique et mettent en œuvre des pratiques propres à chaque site pour répondre aux conditions locales. Cet atelier a examiné l'état actuel du secteur de la production biologique dans l'UE et au Canada et a déterminé les possibilités pour le faire progresser.

Les producteurs, bien sûr, sont au cœur du succès du secteur de la production biologique. Au-delà de la production, le reste de la chaîne de valeur, y compris les transformateurs et les détaillants, est également essentiel au succès du secteur de la production biologique.

La recherche fera progresser les connaissances pour soutenir la résilience et la durabilité du secteur de la production biologique. Par exemple, les chercheurs explorent les moyens d'améliorer la lutte contre les ravageurs et les mauvaises herbes au niveau des exploitations agricoles, ainsi que de trouver des solutions aux goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement biologiques. Les conseillers experts, les spécialistes de la vulgarisation et les organisations de producteurs contribuent à la diffusion des connaissances tout au long de la chaîne de valeur.

Les autorités publiques jouent un rôle essentiel. Plus généralement, le secteur public peut donner la priorité aux politiques d'achats durables en achetant des produits locaux et biologiques. Ce faisant, le secteur public peut inciter les consommateurs à être plus attentifs à leurs décisions d'achat.

Les consommateurs sont essentiels à la croissance du secteur de la production biologique; la demande des consommateurs sera le moteur de l'expansion du secteur. La confiance des consommateurs, favorisée par des messages clairs, des normes de certification solides et rigoureusement appliquées, et des relations avec les producteurs, sous-tend cette demande.

Cette diversité d'intervenants, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, des producteurs aux consommateurs, en passant par les chercheurs et les gouvernements, doit collaborer pour faire progresser le secteur de la production biologique. Les recommandations suivantes aideront ces intervenants à tracer une voie orientée vers l'action pour continuer à soutenir la durabilité économique, environnementale et sociale du secteur de la production biologique.

RECOMMANDATIONS POUR LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

- 1. Renforcer le réseautage scientifique entre l'UE et le Canada afin de combler les lacunes régionales, nationales et mondiales dans les connaissances liées aux systèmes de production biologique.**
 - 1.1.** Exploiter les conclusions des homologues européens et canadiens pour élaborer des études adaptées aux conditions régionales et locales.
 - 1.2.** Renforcer et étendre les bases de données centralisées pour l'échange de connaissances entre chercheurs, en s'appuyant sur le travail en cours par l'intermédiaire du Centre d'agriculture biologique du Canada à l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, et les archives en accès libre Organic Eprints.
- 2. Se concentrer en priorité sur la résolution des goulots d'étranglement définis dans la chaîne de valeur biologique, tout en adoptant une approche systémique et multidisciplinaire.**
 - 2.1.** Tirer parti de la pensée systémique et des approches fondées sur le cycle de vie pour comparer plus précisément les systèmes de production biologique et classique.
 - 2.2.** Collaborer avec des spécialistes des sciences sociales pour comprendre les motivations des producteurs et des consommateurs, ainsi que les incidences environnementales qui leur sont associées.
 - 2.3.** Donner la priorité à la recherche qui s'attaque aux goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement biologique afin d'aider à accroître la disponibilité des produits biologiques.
- 3. Diffuser rapidement et largement les résultats de la recherche.**
- 4. Élaborer une base de mesures pour le secteur de la production biologique. Utiliser cette base de référence pour mettre en évidence la durabilité du secteur et déterminer les possibilités de progrès.**
 - 4.1.** Collaborer pour faire progresser les systèmes de collecte et d'analyse des données pour le secteur de la production biologique.



- 4.2. Explorer les possibilités de créer des systèmes permettant d'échanger des données agrégées tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Faire participer les intervenants de la chaîne d'approvisionnement au processus afin de garantir l'harmonisation du secteur et de protéger la vie privée des personnes.

RECOMMANDATIONS POUR LA CHAÎNE DE VALEUR

5. **Collaborer avec les autres intervenants de la chaîne de valeur et les soutenir pendant leur transition vers la production ou la transformation biologique.** Les détaillants et les transformateurs devraient fournir des investissements financiers pour la formation aux pratiques de production biologique, les débouchés pour les producteurs en transition et les collaborations dans la chaîne de valeur pour mettre sur le marché de nouveaux produits biologiques.
6. **Améliorer la disponibilité et l'abordabilité des produits biologiques grâce à des chaînes d'approvisionnement matures et efficaces.**
 - 6.1. Revoir les politiques et procédures d'approvisionnement des magasins afin de garantir des possibilités d'accès équitable au marché pour les produits biologiques, y compris les produits provenant de producteurs locaux et de petits transformateurs.
7. **Assurer une répartition équitable de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne d'approvisionnement.**

RECOMMANDATIONS POUR LES AUTORITÉS PUBLIQUES

8. **S'assurer que les possibilités de financement, les programmes et les politiques soutiennent la grande diversité des intervenants de la chaîne d'approvisionnement biologique (p. ex., les exploitants de toutes tailles, les exploitants en transition vers la production biologique et les exploitants qui sont déjà en transition vers la production biologique).**
 - 8.1. Continuer à soutenir l'éducation, la formation et les services-conseil pour la conversion aux systèmes de production biologique et le maintien de ceux-ci.
 - 8.2. Explorer les possibilités de créer un soutien plus ciblé pour des solutions innovantes aux problèmes du secteur de la production biologique, comme les abattoirs mobiles.
9. **Soutenir le contrôle des normes biologiques pour garantir la confiance des consommateurs.**
10. **Continuer à faire progresser le secteur de la production biologique par l'intermédiaire d'initiatives telles que l'éducation scolaire sur l'alimentation durable, les marchés publics écologiques et les services-conseil pour la conversion aux systèmes de production biologique et le maintien de ces systèmes.**

RECOMMANDATIONS POUR TOUS LES INTERVENANTS DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

11. **Donner la priorité à l'apprentissage partagé et au transfert de connaissances tout au long de la chaîne de valeur biologique.**
 - 11.1. S'appuyer sur le succès des initiatives des laboratoires vivants et phares pour faire progresser la collaboration entre agriculteurs et chercheurs en faveur des systèmes de production biologique.
 - 11.2. Renforcer les capacités professionnelles (p. ex., chercheurs, agronomes, nutritionnistes) dans le secteur de la production biologique afin de fournir des services-conseil aux intervenants.
12. **Collaborer pour maintenir et améliorer la confiance des consommateurs dans les produits biologiques, ce qui contribuera en fin de compte à accroître la demande des consommateurs.**
 - 12.1. Renforcer les campagnes d'information du public afin d'accroître et de maintenir les connaissances des consommateurs sur les systèmes de production biologique et les produits biologiques.
 - 12.2. Multiplier les possibilités pour les consommateurs d'établir des liens directs avec les producteurs biologiques, en s'inspirant des réussites des initiatives locales.



ANNEXES



6 · ANNEXES

6.1 · PROGRAMME DE L'ATELIER



PROGRAMME

SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

8 h 45 à 9 h 40 HNE/14 h 45 à 15 h 40 HNEC

Modératrice :

- **Bronwynne Wilton**, directrice et consultante principale, Wilton Consulting Group

Intervenants représentant l'Union européenne :

- **Henri Delanghe**, chef d'unité adjoint, Biologique, Direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne de l'UE
- **Kerstin Rosenow**, chef, Recherche et innovation, Direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne de l'UE

Intervenants représentant le Canada :

- **Claire Mullen**, directrice, Division des politiques climatiques et des partenariats, Agriculture et Agroalimentaire Canada
- **Alain Fournier**, directeur général du développement régional, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

PAUSE (5 MIN)

SÉANCE PARALLÈLE EN PETITS GROUPES

9 h 45 à 11 h HNE/15 h 45 à 17 h HNEC

SÉANCE EN PETITS GROUPES NO 1

Avantages environnementaux de la production biologique

Modérateur :

- **Stuart Oke**, vice-président de Cultivons Biologique Canada, actuel président des jeunes du Syndicat national des cultivateurs et agriculteur certifié biologique actif en Ontario.

Rapporteuse :

- **Dre Katalin Balazs**, chercheuse et membre de l'Association européenne des économistes de l'environnement et des ressources



SÉANCE PARALLÈLE EN PETITS GROUPES

9 h 45 à 11 h HNE/15 h 45 à 17 h HNEC

SÉANCE EN PETITS GROUPES NO 2

Innovation dans la chaîne de valeur

Modératrice :

- **Camilla Patten**, directrice du marketing, Association pour le commerce biologique du Canada

Rapporteur:

- **Dr Andrew Hammermeister**, directeur, Centre d'agriculture biologique du Canada, Université Dalhousie

SÉANCE EN PETITS GROUPES NO 3

Avantages et facteurs socioéconomiques de la production biologique

Modérateur :

- **Dr Gerald Schwartz**, chercheur, Institut Thünen d'économie agricole, coordonnateur du projet UNESCO

Rapporteuse :

- **Dre Susanne Padel**, chercheuse, Institut Thünen d'économie agricole

PAUSE (10 MIN)

SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

11 h 10 à 12 h 15 HNE/17 h 10 à 18 h 15 HNEC

Modératrice principale :

- **Bronwynne Wilton**, directrice et consultante principale, Wilton Consulting Group

Rapporteurs des séances en petits groupes :

- **Dre Katalin Balazs**, chercheuse et membre de l'Association européenne des économistes de l'environnement et des ressources
- **Dr Andrew Hammermeister**, directeur, Centre d'agriculture biologique du Canada, Université Dalhousie
- **Dre Susanne Padel**, chercheuse, Institut Thünen d'économie agricole

Participants à la discussion:

- **Henri Delanghe**, chef d'unité adjoint, Biologique, Direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne de l'UE
- **Claire Mullen**, directrice, Division des politiques climatiques et des partenariats, Agriculture et Agroalimentaire Canada
- **Alain Fournier**, directeur général du développement régional, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec



6.2 · BIOGRAPHIES DES PANÉLISTES, DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS

EXPERTE PRINCIPALE ET MODÉRATRICE DE L'ATELIER

Bronwynne Wilton est directrice et consultante principale du Wilton Consulting Group situé à Fergus, en Ontario. Bronwynne est titulaire d'un doctorat en études rurales et a de l'expérience dans la gestion de processus complets de recherche sur la chaîne de valeur et de mobilisation des intervenants en matière de durabilité, d'innovation, de planification stratégique, d'agriculture régionale et de stratégies alimentaires. Bronwynne est la chef de projet pour le développement de l'Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne (IDAC).

PANÉLISTES DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE I

Henri Delanghe est titulaire d'une maîtrise en affaires internationales de l'université de Columbia et d'un doctorat en histoire économique de la Katholieke Universiteit Leuven, en Belgique. Il s'est joint à la Commission européenne en 2003, travaillant jusqu'en 2020 à la Direction générale de la recherche et de l'innovation. Il s'est joint à la Direction générale de l'agriculture et du développement rural (DG AGRI) de la Commission européenne en avril 2020, pour y intégrer l'unité chargée des produits biologiques en février 2021.

Alain Fournier, directeur général du développement régional au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), est titulaire d'une maîtrise en développement régional. Il a d'abord travaillé comme agent de développement industriel, puis comme directeur régional au sein du Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments. De 2014 à 2017, il a dirigé l'équipe de développement des affaires et des produits au sein du Sous-ministériat à la transformation alimentaire et aux marchés.

Claire Mullen est la directrice de la Division des politiques climatiques et des partenariats de la Direction générale des politiques stratégiques d'AAC. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit international et en politique de l'Université de Canterbury et d'un baccalauréat en sciences politiques et en communications de l'Université Carleton. Claire travaille à AAC depuis près de 20 ans, la plupart du temps dans le domaine du commerce international et des questions sanitaires et phytosanitaires.

Kerstin Rosenow est la chef de l'unité Recherche et Innovation de la DG AGRI de la Commission européenne. Elle est responsable de la programmation, de la gestion et du suivi de la recherche agricole dans le cadre d'Horizon Europe et du Partenariat européen d'innovation pour la productivité et la durabilité de l'agriculture. Auparavant, elle était chef d'unité à l'Agence exécutive pour la recherche de la Commission européenne, où elle gérait la mise en œuvre du portefeuille de projets pour le défi sociétal 2 d'Horizon 2020.

MODÉRATEURS DES SÉANCES PARALLÈLES

Stuart Oke est le vice-président de Cultivons Biologique Canada et ancien président des jeunes du Syndicat national des cultivateurs. Il fait partie du groupe de travail sur les politiques et les relations gouvernementales de Fermiers pour la transition climatique. Stuart est un jeune agriculteur de l'est de l'Ontario qui, avec sa partenaire Nikki, possède et exploite Rooted Oak Farm, une ferme de légumes et de fleurs coupées biologiques de 12 acres.

Camilla Patten a plus de 25 ans d'expérience dans le développement commercial et l'exécution de tactiques stratégiques de commercialisation et de vente. Elle s'efforce d'établir des espaces de travail collaboratifs et sûrs qui renforcent le service et les relations avec les clients. Elle est directrice du marketing et des communications à l'Association pour le commerce biologique du Canada et consultante indépendante en marketing et en affaires.

Dr Gerald Schwartz est titulaire d'un doctorat en économie agricole de l'université Humboldt de Berlin. Il a travaillé au Macaulay Land Use Research Institute à Aberdeen, en Écosse. Depuis 2009, Gerald travaille à l'Institut Thünen d'économie agricole, en Allemagne. Il a participé à divers projets d'agroécologie et d'agriculture biologique ainsi qu'aux programmes européens FP6, FP7 et Horizon 2020.



RAPPORTEURS DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE II

Dre Katalin Balazs est ingénieure agronome en gestion environnementale. Elle est titulaire d'un doctorat en sciences de l'environnement et travaille en tant que chercheuse, analyste et consultante indépendante depuis la Hongrie. Katalin a plus de 20 ans d'expérience dans des projets de recherche sur les questions environnementales de l'agriculture, la transition agroécologique, les indicateurs au niveau de l'exploitation, et les politiques et pratiques agroenvironnementales.

Dr Andrew Hammermeister est directeur du Centre d'agriculture biologique du Canada et professeur agrégé à la Faculté d'agriculture de l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse. Il est titulaire d'un doctorat en écologie appliquée de l'Université de l'Alberta. Andrew est le directeur scientifique de la Grappe scientifique de la production biologique du Canada, l'initiative stratégique nationale pour la recherche biologique au Canada.

Dre Susanne Padel est chercheuse à l'Institut Thünen d'économie agricole, en Allemagne. Ses recherches explorent les aspects socioéconomiques de l'agriculture biologique et, récemment, elle a étudié les aspects socioéconomiques de la vie et du travail des femmes dans l'agriculture en Allemagne. Auparavant, Susanne était directrice principale de programme au Centre de recherche biologique au Royaume-Uni.

6.3 · CONFÉRENCIERS ET PRENEURS DE NOTES DES SÉANCES PARALLÈLES

GRUPE A : AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

| RÔLE | EMPLACEMENT | NOM | ORGANISME D'APPARTENANCE |
|----------------------|---------------|-----------------------------|---|
| Modérateur | | Stuart Oke | Cultivons Biologique Canada, Syndicat national des culti-vateurs |
| Rapporteuse | | Katalin Balazs | Association européenne des économistes de l'environnement et des ressources |
| Conférenciers | Canada | Allison Squires | Upland Organics |
| | | Stuart McMillan | Legend Organic Farms |
| | | Sébastien Houle | EcoCert |
| | | Kris Nichols | Cultivons Biologique Canada |
| | | Derek Lynch | Université Dalhousie |
| | UE | Alfred Grand | Grand Farm |
| | | Julia Smigielska-Siarkowska | Revue et site Web « The Farmer » |
| | | Nic Lampkin | Institut Thünen d'économie agricole |
| | | Andreas Gattinger | Université de Liessen |
| | | Roosi Soosaar | ONG Soil Innovation Cluster |



GROUPE B : INNOVATION DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

| RÔLE | EMPLACEMENT | NOM | ORGANISME D'APPARTENANCE |
|----------------------|---------------|-----------------------|---|
| Modérateur | | Camilla Patten | Association pour le commerce biologique du Canada |
| Rapporteuse | | Andrew Hammermeister | Centre d'agriculture biologique du Canada, Université Dalhousie |
| Conférenciers | Canada | Tia Loftsgard | Association pour le commerce biologique du Canada |
| | | David Mazur-Goulet | Cultivons Biologique Canada |
| | | Richa Gupta | Good Food for Good |
| | | Nima Fotovat | Riverside Natural Foods |
| | UE | Leena Whittaker | Eurocommerce |
| | | Ivana Trkulja | International Centre for Research in Organic Food Systems |
| | | Jose Luis Cruz Macein | Agricultural Research Institute of Madrid Region (IM-IDRA) |
| | | Dora Drexler | ÖMKi (Institut de recherche de Hongrie) |

GROUPE C : AVANTAGES ET FACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

| RÔLE | EMPLACEMENT | NOM | ORGANISME D'APPARTENANCE |
|----------------------|---------------|----------------------|--|
| Moderator | | Gerald Schwarz | Institut Thünen d'économie agricole, UNESCO |
| Rapporteur | | Susanne Padel | Institut Thünen d'économie agricole |
| Conférenciers | Canada | Pascal Desilets | La Fromagerie l'Ancêtre |
| | | Eric Debleick | Grain Millers Inc. |
| | | Eric Caron | Association acéricole du Nouveau-Brunswick |
| | | Emmanuel K. Yiridoe | Économie agricole, Département des affaires et des sciences sociales, Université Dalhousie |
| | | Marla Carlson | SaskOrganics |
| | | Audrey Vincent | ISARA |
| | UE | Jörn Sanders | FIBL Switzerland |
| | | Anne Mottet | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| | | Marie-Giovanna Serra | Organic Distribution of the Appennino Bologne |
| | | Alfredo Escribano | Indépendant |

ORGANISMES DU SECTEUR BIOLOGIQUE QUI FAIT QUOI AU CANADA (2021)



LOBBYING / POLITIQUE



APPUI À L'EXPORTATION



PROMOTION ET
MARKETING À L'ÉCHELLE
INTERNATIONALE



RECHERCHE



ACCREDITATION



SERVICES-CONSEILS



NORMES BIOLOGIQUES



APPUI À LA
TRANSITION



PROMOTION ET
MARKETING À L'ÉCHELLE
NATIONALE



INFORMATION SUR LA
PRODUCTION



COMMUNICATIONS
PUBLIQUES

ORGANISME NATIONAUX

Programme de recherche
biologique d'AAC



Cultivons Biologique
Canada



Association pour le
commerce biologique
du Canada



Association canadienne des
fruits de mer biologiques



Fédération biologique
du Canada



Centre d'agriculture biologique
du Canada Université Dalhousie



Growers of Organic
Food Yukon



Organic BC



Organic Alberta



SaskOrganics



Manitoba Organic
Alliance



Organic Food
Council of
Manitoba



Pacific
Organic Seafood
Association



Conseil biologique
de l'Ontario



Ecological Farmers
Association of Ontario



Conseil des appellations réservées
et des termes valorisants



Centre d'expertise et de
transfert en agriculture
biologique et de proximité



Filière biologique du Québec



Union des producteurs agricoles :
Table de développement de la
production biologique



Institut de R&D en
agroenvironnement



Prince Edward Island Certified
Organic Producers Co-operative



Réseau régional de l'industrie
biologique du Canada atlantique



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada



Canada



| NOM | PROV. | PERSONNE-RESSOURCE | OBJECTIFS DÉCLARÉS DE L'ORGANISATION |
|---|-------|---|---|
| Growers of Organic Food Yukon (GoOFY) | Yukon | Kate Mecha, présidente 867-335-4323 elementalfarm@riseup.net | Favoriser les pratiques biologiques et offrir du soutien, de l'éducation et des services de défense des droits concernant la culture et la transformation des produits biologiques au Yukon. |
| Organic BC | C.-B. | Eva-Lena Lang, Directrice exécutive 250-260-4429 ed@organicbc.org organicbc.org | Fournir l'accréditation, favoriser l'éducation et défendre les intérêts du secteur des produits biologiques de la Colombie-Britannique. Entretien un réseau de certificateurs, d'agriculteurs, de transformateurs et de consommateurs de produits biologiques afin d'assurer la santé des sols, des écosystèmes, des personnes et des communautés. |
| Pacific Organic Seafood Association (POSA) | C.-B. | Tim Rundl, Président 250-725-2884 info@pacificorganicseafood.com www.pacificorganicseafood.com | Améliorer l'aquaculture biologique et communiquer les pratiques exemplaires pour la production, la récolte, la transformation, la commercialisation et la vente de produits de la mer biologiques du Pacifique. |
| Organic Alberta | Alb. | Iris Vaisman, Directrice exécutive 587-521-2400 iris.vaisman@organicalberta.org www.organicalberta.org | Représenter tous les producteurs, les transformateurs et les entreprises biologiques de la communauté des produits biologiques de l'Alberta. Maintenir des normes et des règlements rigoureux pour les produits biologiques, soutenir la croissance de la chaîne de valeur, collaborer avec les producteurs pour améliorer la santé des sols et la qualité des produits, et défendre les intérêts du secteur des produits biologiques. |
| SaskOrganics | Sask. | Marla Carlson, Directrice exécutive 306-535-3456 admin@saskorganics.com www.saskorganics.org | Favoriser le développement d'une communauté biologique durable et prospère en Saskatchewan grâce à son leadership en matière de recherche, de développement des marchés et de communications, faire la promotion des alliances stratégiques, représenter les intérêts du secteur biologique auprès des gouvernements et des organismes, et contribuer au maintien de la norme nationale sur la culture biologique. |
| Manitoba Organic Alliance (MOA) | Man. | Elizabeth Karpinchic, Présidente 204-894-5395 info@manitobaorganicalliance.com www.manitobaorganicalliance.com | Représenter et défendre la chaîne de valeur des produits biologiques au Manitoba. Aider à promouvoir les intérêts et les questions d'importance pour le secteur biologique au Manitoba et contribuer au développement des marchés. |
| Organic Food Council of Manitoba (OFCM) | Man. | Janine Gibso, Présidente 204-434-6018 www.organicfoodcouncil.org | Sensibiliser, favoriser le changement, renforcer la communauté et soutenir les agriculteurs du Manitoba. S'efforcer de sensibiliser les gens aux avantages potentiels pour la santé et l'environnement des produits biologiques et d'autres aliments cultivés de façon durable, et de soutenir les personnes qui essaient de cultiver, de transformer, d'entreposer et de distribuer ces aliments. |
| Organic Council of Ontario | Ont. | Carolyn Young, Directrice exécutive 519-827-1221 Poste 101 carolyn@organiccouncil.ca www.organiccouncil.ca | Promouvoir les intérêts des entreprises du secteur biologique en Ontario grâce à la défense des droits, à la commercialisation, à la promotion et à la recherche. Chercher à favoriser l'excellence et à encourager la croissance en agissant comme voix unificatrice pour les produits biologiques de l'Ontario, du champ à l'assiette. S'efforcer de protéger et de promouvoir les fermes, les entreprises et les membres de la chaîne de valeur du secteur biologique par la défense des intérêts, la recherche, le renforcement des capacités et l'éducation. |
| Ecological Farmers Association of Ontario | Ont. | Ali English, Directrice exécutive 519-760-5606 info@efao.ca www.efao.ca | Aider les agriculteurs de l'Ontario à bâtir des fermes écologiques résilientes et à développer une solide communauté de communication des connaissances grâce à l'éducation, à la recherche et aux événements dirigés par les agriculteurs. Rassembler les agriculteurs afin qu'ils puissent apprendre les uns des autres et améliorer la santé de leurs sols, de leurs cultures, de leur bétail et de l'environnement, tout en dirigeant des entreprises agricoles rentables. |
| Institut de R&D en agroenvironnement (IRDA) | QC | Caroline Côté Coordinator 450-653-7368 poste 310 www.irda.qc.ca | Favoriser la recherche, le développement et le transfert de technologies ainsi que la mise en place d'une plateforme d'innovation en agriculture biologique au Québec. |
| Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB +) | QC | Jean Duva, coordonnateur 819-758-6401 poste 2770 duval.jean@cegepvicto.ca info@cetab.org www.cetab.org/en | Fournir des services de recherche appliquée, de transfert de technologie, de consultation technique et de gestion, ainsi que de la formation pour le secteur des produits biologiques au Québec. Fournir également des renseignements au moyen de démonstrations, de conférences et de rapports de renseignements sur le secteur. |
| Filière biologique du Québec (FBQ) | QC | Daniel Dubu, président 418-564-6366 info@filierebio.qc.ca www.filierebio.qc.ca | Contribuer à l'expansion des marchés et représenter les intérêts de tout le secteur biologique auprès d'autres intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux. |



| NOM | PROV. | PERSONNE-RESSOURCE | OBJECTIFS DÉCLARÉS DE L'ORGANISATION |
|---|-------------------------------------|---|---|
| Union des producteurs agricoles (UPA) : Table de développement de la production biologique (TDPB) | QC | Jérôme-Antoine Brunelle, Coordinateur 450-679-0540 poste 8684 jabrunelle@upa.qc.ca | Travailler au développement de l'offre de produits biologiques du Québec en fonction des besoins du marché et des attentes des consommateurs. Atteindre cet objectif grâce à la coopération entre les secteurs de production et à des partenariats avec les organismes de soutien et les gouvernements. |
| Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) | QC | Pascale Tremblay, Présidente et directrice générale 514-864-8999 info@cartv.gouv.qc.ca cartv.gouv.qc.ca | Conseiller le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur la reconnaissance des appellations réservées. Organiser les consultations liées à la reconnaissance de ces appellations, accréditer les organismes de certification et surveiller l'utilisation des appellations réservées, notamment du terme « biologique ». |
| Atlantic Canadian Organic Regional Network (ACORN) | N.-B. N.-L. N.-É. Î.-P.-É. | Desirée Jans, Adjointe à l'administration et à la communication 506-536-2867 acornoffice@acornorganic.org www.acornorganic.org | Améliorer la viabilité et la croissance de la communauté biologique du Canada atlantique grâce à un réseau unifié. Se concentrer sur l'éducation et l'habilitation des producteurs et des consommateurs, sur la promotion du réseau biologique et sur le soutien des politiques, des programmes, de la santé et de la durabilité de l'environnement, et de la souveraineté alimentaire. |
| Prince Edward Island Certified Organic Producers Co-operative (PEI COPC) | Î.-P.-É. | Karen Murchison, Coordinatrice de la recherche 902-894-9999 research@organicpei.com www.organicpei.com | Groupe de producteurs et de consommateurs de l'Î.-P.-É. qui appuie la croissance de l'industrie, la protection de l'environnement et un revenu équitable pour les agriculteurs biologiques. Fournir un soutien en coordonnant la recherche, en organisant des événements et des occasions de formation, et en étant porte-parole des agriculteurs biologiques de l'Î.-P.-É. |
| Association pour le commerce biologique du Canada (COTA) | National | Tia Loftsgard, Directrice exécutive 613-482-1717 poste 200 tloftsgard@canada-organic.ca www.canada-organic.ca | Association commerciale pour l'agriculture et les produits biologiques au Canada axée sur les membres et dont la mission est de promouvoir et de protéger les produits biologiques et de mobiliser ses divers membres de la ferme au marché. |
| Programme de recherche biologique d'AAC | National | Myriam R. Fernandez, Ph. D. Chef, Programme de recherche biologique au Centre de recherche et de développement de Swift Current (306) 770-4459 Research and Development Centre myriam.fernandez@agr.gc.ca | Effectuer des recherches sur les besoins et les priorités les plus urgents pour une production biologique durable et rentable dans la zone des sols bruns des Prairies canadiennes et au-delà. |
| Fédération biologique du Canada (FBC) | National | Nicole Boudreau, Biologiste, gestionnaire 514-488-6192 info@organicfederation.ca www.organicfederation.ca | Encourager la réglementation nationale qui valide l'appellation biologique, diriger la révision et l'interprétation des normes canadiennes sur l'agriculture biologique, gérer la Grappe scientifique biologique et communiquer stratégiquement les questions qui préoccupent les agriculteurs. |
| Association canadienne des fruits de mer biologiques | National | Tim Rundle, Président 250-725-2884 info@canadianorganicseafood.com www.canadianorganicseafood.com | Soutenir l'aquaculture biologique et ses membres par le réseautage et le partage de connaissances sur les pratiques exemplaires en matière de production, de récolte, de transformation et de commercialisation, ainsi que sur les ventes intérieures et à l'exportation de produits de la mer biologiques. |
| Centre d'agriculture biologique du Canada, Université Dalhousie (CABC) | National | D' Andrew Hammermeister, Directeur 902-893-8037 Andrew.Hammermeister@dal.ca www.dal.ca/oacc | Jouer un rôle de premier plan dans la coordination et la promotion de la recherche et de l'éducation sur l'agriculture biologique au Canada. Faciliter la recherche, l'éducation et le transfert des connaissances scientifiques pour les intervenants du secteur biologique. Gérer conjointement les activités de coordination et de communication scientifiques de la Grappe scientifique biologique. |
| Cultivons Biologique Canada (CBC) | National | Deirdre Laframboise, directrice exécutive 1-888-375-7383 info@cog.ca www.cog.ca | Association nationale d'agriculteurs biologiques et organisme de bienfaisance qui envisagent un système d'agriculture biologique régénératif. Offrir des services d'éducation, de défense des intérêts et de leadership pour bâtir un système agricole qui habilite les agriculteurs, renforce la communauté et atténue les changements climatiques tout en augmentant la sécurité alimentaire du Canada. |

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

| **Canada** 



**Funded by
the European Union**
Financé par
l'Union européenne